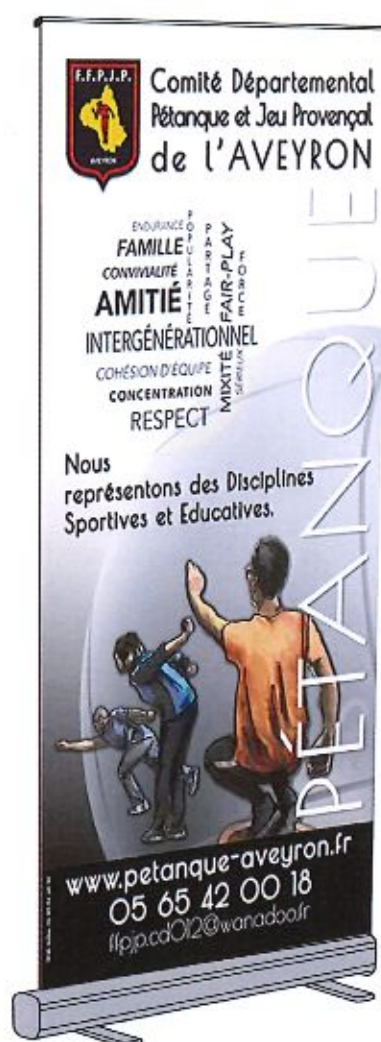


FÉDÉRATION FRANÇAISE de PÉTANQUE et JEU PROVENÇAL

COMITE RÉGIONAL OCCITANIE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de L'AVEYRON

64^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL



RIEUPEYROUX
Le Samedi 24 novembre 2018



Creissels
Ch Midi Pyrénées Cadets-Juniors



Pétanque Primauboise
CDC Féminin



Creissels
Coupe de l'Aveyron



Pétanque Villeneuve/Vailhourles/Martiel
Coupe du Comité

COMITE REGIONAL OCCITANIE

COMITE DEPARTEMENTAL de L'AVEYRON

64^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL
RIEUPEYROUX, le samedi 24 novembre 2018

S O M M A I R E

- Présents	Page 2
- Ouverture du Congrès	Page 8
- Approbation du compte-rendu du 63 ^{ème} Congrès	Page 8
- Allocution du délégué de district	Page 9
- Rapport moral du Président du Comité Départemental	Page 10
- Rapport d'Activités par la Secrétaire Générale	Page 13
- Approbation du Rapport d'Activités	Page 17
- Palmarès sportif	Page 18
- Rapport financier par le Trésorier exercice 2018	Page 20
- Rapport des Vérificateurs aux comptes	Page 26
- Approbation du rapport financier 2018	Page 26
- Appel à candidature pour Vérificateurs aux comptes	Page 26
- Présentation des candidats au Comité directeur	Page 26
- Résultats des votes	Page 26
- Remises des récompenses	Page 27
- Budget Prévisionnel 2019	Page 28
- Approbation du budget prévisionnel 2019	Page 31
- Interventions des présidents de Commissions et ETD	Page 32
- Questions de l'Assemblée	Page 34
- Allocutions des personnalités :	
o De l'Adjoint au Maire de Rieupeyroux	Page 37
o Du représentant du CD 46	Page 37
o Du Président du CDOS	Page 38

ANNEXES

- Récapitulatif des frais remboursés aux clubs en 2018
- Frais remboursés suivant les championnats aux joueurs et aux clubs pour la saison 2019
- Autres frais remboursés et amendes
- Réglementation sur les mutations
- Organisation des CRC Occitanie
- Classement général seniors masculins et féminins 2018 et catégorisation pour la saison 2019

Le 64^{ème} Congrès Départemental du Comité de l'Aveyron, s'est tenu le samedi 24 novembre 2018, à la Salle des Spectacles de RIEUPEYROUX.

PRESENTS, EXCUSES ET ABSENTS

PERSONNALITES

- Monsieur COUDERC Vivian, Président Commission des Sports, représentant le maire de Rieupeyroux (M. SOULIE Michel)
- Monsieur ANGLES Jean-François, Président du CDOS
- Monsieur GRAMOND Christian, Représentant CD 46

Ce sont excusés :

- Madame BLANC Anne, Députée,
- Monsieur LE MEIGNEN Jean-Eudes, Président de la Communauté des Communes,
- Madame CLAMENS Marie-Madeleine, Présidente Commission Territoriale Midi-Pyrénées,
- Monsieur PICAZO Bruno, Président CD 09,
- Monsieur VALERO Alain, Président CD 11,
- Monsieur VIERNE Gilbert, Président CD 30,
- Monsieur LE BOT Michel, Président CD 31,
- Monsieur PERRIN André, Président CD 32,
- Monsieur GARCIA Henri, Président CD 34,
- Monsieur VERDIER Patrick, Président CD 48,
- Madame LACASSIE Marie-Luce, Présidente CD 65,
- Monsieur VIRGILI Jean-Pierre, Président CD 66,
- Monsieur FABRE Marc, Président CD 81,
- Madame LAGARDE Carmen, Présidente CD 82
- Monsieur MAS Jean-Pierre, Association ILONA

COMITE DIRECTEUR

Président : M. NOGARET Marc
Vice-présidents : M. ENJALBERT Gilles - Mme SALVAT Marie-Christine, M. GUILHEM Michel
Secrétaire Générale : Mme VIGUIE Fabienne
Secrétaire Adjoint : M. TAMISIER Michel
Trésorier Général : M. COSTES Jean-Louis
Trésoriers adjoints : M. EDOUARD Jacques - Mme PRIVAT Andrée

Vice-présidents Délégués de districts :

Rodez : M. UNAL Bernard
Villefranche : M. ROUQUIE Gérard

Membres : Mmes AMALRIC Pierrette - .BORIES Véronique - MM. CAVAILLE Yves - DELPUECH Christian, ISNARD Claude - MOLINIER Francis - Mme PEGUES Valérie - MM. PUJOL Guy - Mme ROSICH Marie - M. SALVAT Christian

Hors Comité, Responsables de district :

Decazeville : Mme NAVARRO Roselyne
Espalion : M. BES Lucien
St Affrique: M. AMALRIC Bernard

VERIFICATRICES aux COMPTES

Mmes BLANC Nathalie - BRAS Audrey

MEMBRES des COMMISSIONS

MM. BARROSO Emmanuel - CALIXTE Claude - FICAT Hubert - FURET Michel - NAVARRO Didier -
PAILHOUS Jacques - PRIVAT Daniel - VAQUINHAS Antoine ;

Excusée : Mme FONTAINE BERGER Nathalie

COMMISSION ELECTORALE ET SCRUTATEURS

MM. DUARTE José - NAVIER Michel - POUJOL Francis (Commission électorale) - BARBOSA Nicolas
- BEURET Alain - GONCALVES Didier (Scrutateurs)

LAUREATS du CLASSEMENT des JOUEURS

M. AZEMA Damien (Livinhac)

Mme AGRINIER Camille (Creissels)

RECIPIENDAIRES RECOMPENSES FEDERALES

MM. BARBOSA Olivier - BES Lucien - BORIES Patrick - FIRMIN Thierry - GRES Jean-Michel -
ISNARD Claude - LAMOUREUX Daniel - SAGRISTA Jean - SUAREZ Marcel - TROCHAIN Christian
- TUFFERY Marc.

CHAMPIONS DE LIGUE C.R.C JEUNES

MM. CARTAYRADE Julien - TEIXEIRA Ari - LAVABRE Gauthier (Pétanque Creissels)

CANDIDATS A L'ELECTION

Mme GILLE-PIVARD Sarah - MM. KOWALSKI Dariusz - POUILLES Pascal

SOCIETES

DISTRICT de DECAZEVILLE

Présentes :

101 - J.P. LIVINHACOISE	: M. AZEMA Damien
102 - PET. FOREZIENNE	: Mme ASSIE Jeanine
103 - PET. GARE AUBIN	: Mme NAVARRO Roselyne
104 - MINEUR PC COMBES	: M. NAVARRO Didier
106 - A.P. VIVIEZ	: M. EDOUARD Jacques
107 - PET. AUZITS	: M. PRIVAT Daniel
108 - B.C. ST CYPRIEN	: M. AUZEL Maurice
111 - PET. MONTBAZINOISE	: M. MOULY Guy
112 - FANNY DRULHOISE	: M. REY Alain
113 - PC CONQUES	: M. DELAGNES Jean-Claude
118 - PET. DECAZEVILLOISE	: M. SOULIE David
121 - FRATERNELLE PET. LE GUA	: M. LOURENCO Robert
122 - PC CRANSACOIS	: M. RICARD Jean-Michel
130 - PC RULHE	: M. GRES Anthony
131 - AGNAC PC	: M. COTINO Eric
133 - PC PENCHOT	: M. BLONDEL Philippe
135 - AMICALE BOULE ASPRIEROISE	: M. REY Christian

Total voix : 37 voix sur 41

Absentes :

124 - CC. ST MARTIN DE BOUILLAC
129 - CARREAU FLAGNACOIS
139 - BOULES NOIRES AUBINOISES

Total voix : 4 voix sur 41

DISTRICT D'ESPALION

Présentes :

201 - AP ESPALION	: M. VIGUIER Damien
203 - AP ENTRAYGUES	: M. BALDY Wilfried
205 - ARGENCE P.C. STE GENEVIEVE	: M. BALDY Wilfried
206 - CARREAU BOZOULAIS	: M. QUINTARD André
207 - JP VILLECOMTAL	: M. CALIXTE Claude
208 - MP ST GENIEZ D'OLT	: M. BRAS Olivier
210 - AS ST LAURENT D'OLT PET.	: M. MARCILHAC Jean-Philippe
211 - PET. ST COMOISE	: M. BARROSO Emmanuel
216 - PET. NAYRACOISE	: M. NAVIER Michel
223 - PET CARLADEZ	: M. LAMOUREUX Daniel

100 % de PRESENTES OU REPRESENTEES : BRAVO !

Total voix : 22 voix sur 22

DISTRICT DE MILLAU

Présentes :

301 - PETANQUE CREISSELS	: M. TREILLET Jean
302 - PET. JOYEUSE DE MILLAU	: M. SUAREZ Marcel
305 - PC LAPANOUSE	: M. LABAUME Gérard
309 - PET. BESSOISE	: M. FABIE Jérôme
310 - PC CERNON	: M. ROBERT Alexandre
312 - PC SALLES CURAN	: Mme TAURINES Isabelle
313 - PET. CAVALERIENNE	: M. PREVEREZ Kévin
316 - MILLAU SPORT PETANQUE	: M. TUFFERY Marc
317 - AMICALE BOULISTE ST JEANTAISE	: M. ANNENKOFF Alexandre
319 - PET. VALLEE AGUESSAC	: M. SEGURA Noël
320 - PET. COOPERATEURS MILLAU	: M. CASALS Marcel
321 - A.P. BAS LEVEZOU	: M. RASCALOU Christophe
323 - P.C. SEVERAGAISE	: M. BONNES Christophe
324 - AB ST GEORGIENNE	: M. CASALS Marcel
325 - PET. DU 15 AOUT MILLAU	: M. SUAREZ Marcel
326 - PET. VICTORIA MILLAU	: M. SABATIER Francis

100 % de PRESENTES OU REPRESENTEES : BRAVO !

Total voix : 36 voix sur 36

DISTRICT DE RODEZ

Présentes :

401 - QUATRE SAISONS PC	: M. CROISET Stéphane
402 - BOULE D'OR RODEZ	: M. POUJOL Pierre
403 - PETANQUE PRIMAUBOISE	: M. ENJALBERT Gilles
404 - PC ST ELOI	: M. BARRIOS Gilbert
405 - PC NAUCELLOIS	: M. PAGE Francis
406 - FANNY DE CEIGNAC	: M. JOURDA Virginie
407 - PETAN CLUB COSTES ROUGES	: M. BARRIOS Gilbert
408 - PETANQUE CARCENACOISE	: M. RAYMOND Yves
409 - BOULE NUCOISE	: M. GENIEYS André
410 - PET. MARCILLACOISE	: M. SERIEYE Pascal
413 - PET. OLEMPES LA MOULINE	: M. CAMILLERI Dominique
415 - PETANQUE CLAIRVALLOISE	: M. GRANIER Francis
416 - BOULE JOYEUSE LUCOISE	: M. ENJALBERT Gilles
418 - PET LAISSAC BERTHOLENE	: M. MARTY Jean-François
422 - AS. LA LOUBIERE LIOUJAS	: M. FAGES Marc
423 - SEBAZAC PC	: Mme ARNAL Monique
424 - BOULE JOYEUSE PONT DE SALARS	: M. ZARLENGA Frédéric
425 - ASS. PET. CASSAGNOLS	: M. ALVERNHEES Bernard
426 - JOYEUSE PET. AGENTOLE	: Mme ARNAL Monique
427 - PC LAX	: M. DURAND Dominique
428 - PET. STE RADEGONDE	: M. POUJOL Pierre

432 - PET. FLAVINOISE	: M. RAYNAL Mikaël
433 - LE PET D'ONET VILLAGE	: M. BERNIE Serge
434 - AMICALE PET FLAVIN	: Mme BLANC Nathalie
435 - LE BUT DU MONASTERE	: M. MARTY Alain
436 - PET. COMPS LA GRANDVILLE	: Mme BLANC Nathalie
437 - P.A.P. ONET	: M. VAQUINHAS Antoine
438 - LE BOUCHON STE JULIETTE	: M. RAYNAL Mikaël
439 - PETAN'COEUR RODEZ	: M. HAUTEFEUILLE Patrick

100 % de PRESENTES OU REPRESENTEES : BRAVO !

Total voix : 67 voix sur 67

DISTRICT DE SAINT-AFFRIQUE

Présentes :

501 - EP ST AFFRICAINNE	: M. NORTON Roger
502 - B. BELMONTAISE	: M. CASTAGNE Philippe
503 - FANNY TOURNEMIRE	: M. CHAVERNAC Patrick
504 - PET. REQUISTANAISE	: M. GONCALVES Didier
505 - FANNY BRUSQUOISE	: M. CHAVERNAC Patrick
506 - BOULE BROQUIESOISE	: Mme GILLE-PIVARD Sarah
507 - AP CAMARES	: M. AMALRIC Bernard
513 - P. BISCAN PAS ST SERNIN/RANCE	: M. GONCALVES Didier
515 - AP MONTLAURAISE	: M. BRUSQUES Joël
521 - AP REGION DE MONTFRANC	: M. PUJOL Sylvie
522 - PETANQUE 7 VALLONS	: M. BARTHELEMY François
523 - BOULE GAGNANTE CAMARES	: M. CASTAGNE Philippe

Total voix : 28 voix sur 30

Absente :

514 - AP MURASSONNAISE

Total voix : 2 voix sur 30

DISTRICT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Présentes :

601 - PET. VILLEFRANCHOISE	: M. REY Christian
602 - JP CAPDENACOISE	: M. KOWALSKI Dariusz
604 - PET. SAVIGNACOISE	: M. MOLES Benjamin
605 - PC VAILH./VILLENEUVE/MARTIEL	: M. VIVEN Thierry
606 - PET. FOUILLADAISE	: M. BRAZ Célia
607 - PET. RIGNACOISE	: M. MARTY Michel
608 - JB RIEUPEYROUSAINE	: M. BARBOSA Nicolas
610 - PET. MALEVILLOISE	: M. VERNHES Bérénger
614 - PETANQUE LUNACOISE	: M. SAGRISTA Jean
620 - BOULE VAL DE DIEGE	: M. AUGUSTO Joaquim
622 - PETANQUEURS MONTEILLOIS	: M. BESSIERE Eric
623 - B. DU QUERCY VILLEFRANCHE	: M. VAYSSE Philippe
624 - ASS. BOULISTE DE FOISSAC	: M. RAYNAL Cédric
625 - BOULISTOPOTES SALLES COURB.	: Mme FURET Marie-Hélène

Total voix : 35 voix sur 36

Absente :

618 - PETANQUE ST SALVADOISE

Total voix : 1 voix sur 36

Soit au total 97 sociétés présentes sur 102 qui représentent 225 voix sur 232 soit 96.98 %. Le quorum est atteint.

Champions de Ligue Midi-Pyrénées Triplette Juniors :
Agrinier Camille/Fauvet Quentin/Alauzet Kévin (Pét. Creissels)



OUVERTURE DU CONGRES par Marc NOGARET
Président du Comité Départemental

Mesdames, Messieurs les Présidents et chers amis,

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 64^{ème} Congrès Départemental.

Je remercie tout d'abord les personnalités présentes, que je suis très heureux d'accueillir en ces lieux :

- ✓ Monsieur COUDERC Vivian, Premier adjoint au Maire de Rieupeyroux
- ✓ Monsieur ANGLES Jean-François, Président du CDOS
- ✓ Monsieur GRAMOND Christian, CD 46

Ce sont excusés :

- ✓ Madame BLANC Anne, Députée
- ✓ Monsieur LE MEIGNEN Jean-Eudes, Président de la Communauté des Communes
- ✓ Madame CLAMENS Marie-Madeleine, Présidente Comité Régional
- ✓ Monsieur PICAZO Bruno, Président CD 09
- ✓ Monsieur VALERO Alain, Président CD 11
- ✓ Monsieur VIERNE Gilbert, Président CD 30
- ✓ Monsieur LE BOT Michel, Président CD 31
- ✓ Monsieur PERRIN André, Président CD 32
- ✓ Monsieur GARCIA Henri, Président CD 34
- ✓ Monsieur VERDIER Patrick, Président CD 48
- ✓ Madame LACASSIE Luce, Présidente CD 65
- ✓ Monsieur VIRGILI Jean-Pierre, Président CD 66
- ✓ Monsieur FABRE Marc, Président CD 81
- ✓ Madame LAGARDE Carmen, Présidente CD 82
- ✓ Monsieur MAS Jean-Pierre, Association ILONA

Avant de poursuivre, je vous invite à avoir une pensée pour les joueurs, les dirigeants, les amis et les familiers qui nous ont quittés trop tôt en 2018. Je voudrais vous proposer de nous rappeler le souvenir de Monsieur DESBOIS Michel, Président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, de Monsieur GRANIER Paul, grand joueur et surtout grand dirigeant et organisateur, de Madame DELTORT Monique et de Monsieur LAFON Christian qui ont marqués l'histoire de la pétanque aveyronnaise par leur performance sportive.

Le 63^{ème} Congrès départemental s'est tenu le 27 novembre 2017 à TOURNEMIRE. Vous avez tous reçu le compte-rendu de ce Congrès. Avez-vous des remarques particulières à apporter à ce document ? (Validation à main levée)

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le dossier du Pré-Congrès qui vous a été transmis lors des A.G. des districts a dû vous aider à mieux préparer ce Congrès. Je rappelle qu'au niveau financier les comptes du Pré-congrès sont arrêtés au 31 septembre alors que ceux du Congrès sont arrêtés au 31 octobre.

DANS VOS ENVELOPPES, vous trouverez :

- ✉ Les bilans financiers (budget et prévisionnel) ,
- ✉ Le calendrier provisoire des concours 2019,
- ✉ La circulaire et la fiche d'inscription pour la journée des féminines,
- ✉ Les fiches d'inscriptions aux championnats des clubs seniors, féminins, vétérans, jeunes pour la Pétanque ainsi que celle pour le championnat des clubs de Jeu Provençal. La date butoir d'inscription est le 15 mars 2019 sauf pour les jeunes qui est le 05 janvier 2019,
- ✉ La circulaire des Qualificatifs Ligue Jeu Provençal,
- ✉ Les circulaires des championnats départementaux,
- ✉ Le Palmarès sportif 2018,
- ✉ Le listing des licenciés de votre club 2018,
- ✉ L'imprimé de demande d'un formulaire de mutation, ainsi que pour mutation gratuite,
- ✉ Le bordereau de demande de licences et duplicatas 2019. Le prix des licences inchangé est de 32 € pour les seniors, 10 € pour les juniors et de 6 € pour les Cadets/Minimes/Benjamins. L'affiliation à la FFPJP reste inchangée (15 €),
- ✉ L'imprimé de demande de nouvelle licence,
- ✉ L'imprimé d'autorisation parentale 2019,
- ✉ Le modèle des certificats médicaux, l'attestation et le questionnaire de santé médical pour un certificat sur 3 ans,
- ✉ Un bon de Commande pour insertion d'un encart publicitaire dans le Calendrier du Pétanqueur,
- ✉ Une enveloppe pour les votes.

J'attire votre attention sur la date butoir du 15 mars 2019, concernant les inscriptions des championnats de Clubs et 18 mai 2019 pour les Qualifs Ligue Jeu Provençal.
Je passe la parole à Monsieur ROUQUIE Gérard (Délégué du district de Villefranche de Rouergue)

* * * * *

ALLOCUTION de Gérard ROUQUIE
Délégué du District de VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

Bonjour à tous,

Je suis très heureux de vous accueillir dans le district de Villefranche de Rouergue pour ce 64^{ème} Congrès départemental.

Le club de Rieupeyroux se joint à moi pour remercier les élus présents, le Comité et vous, responsables des clubs de l'Aveyron.

Nous vous souhaitons à tous un bon congrès.

Merci.

RAPPORT MORAL de Marc NOGARET
Président du Comité départemental

2018 a été une année positive pour le développement de notre sport, dans le département.

Il faut noter :

- Une augmentation importante du nombre de licenciés (+ 129) soit + 3,1 % portant ainsi notre nombre de licenciés à 4 336. Le nombre de licenciés jeunes est, lui aussi, très positif + 9 % soit 334 licences. Cette évolution positive récompense ainsi le travail de nos éducateurs et de l'ETD. Seule la catégorie des féminines est stagnante. Il faut proposer plus de concours mixtes sur le calendrier des compétitions officielles. Nous avons créé un éliminatoire de secteur doublette mixte pour proposer une compétition de proximité qui permettra, je le souhaite, de voir participer plus de féminines. Faisons le pari d'avoir 20 % de joueuses licenciées pour 2020. Mesdames, Messieurs les présidents nous comptons sur vous pour mettre en place des activités attractives pour ces dames qui n'ont pas à être uniquement des bénévoles utiles lors d'événementiels de votre club.
- Une augmentation de participations lors des championnats traditionnels et des championnats de clubs qui connaissent un véritable succès. Ce succès nous oblige à être réactifs, à modifier sans cesse les règlements et le squelette organisationnel de ces championnats en étant vigilants en ce qui concerne les réglementations fédérales. Il me semble important de mettre en valeur l'évolution de ces championnats des clubs au niveau départemental :
 - En seniors en 2013, 97 équipes, en 2018, 139
 - En vétérans en 2013, 50 équipes, en 2018, 99
 - En jeunes en 2014, 12 équipes, en 2018, 24
 - En féminines en 2013, 18 équipes, en 2018, 21
 - En provençal en 2016, 6 équipes, en 2018, 8
- La coupe de France voit la participation de 50 clubs (- 3 par rapport à 2017) ce qui représente 50 % des clubs. De ce fait, pour la compétition 2019/2020 nous aurons au lieu de 6 clubs, 5 clubs qui nous représenteront hors département. Il faut remarquer que nos clubs sont de plus en plus nombreux à évoluer lors des 2èmes ou 3èmes tours régionaux voir plus.
- Les concours départementaux et régionaux ont vu globalement une bonne participation. Pour 77 concours (+ 7 par rapport à 2017), il y a eu une participation positive de 1 505 joueurs soit, en 2017 : 9 474 inscrits, en 2018 : 11 979. Les internationaux d'Espalion, les nationaux de Millau ont été bien notés par le délégué fédéral, ce qui prouve la qualité de leur organisation et leur succès ne se dément pas. Tous les concours d'Espalion sont complets et à Millau en progression. Il faut déplorer l'arrêt du national Vétérans de Rodez.
- Des formations arbitres, initiateurs, éducateurs et informatique ont été organisées. Je demande aux responsables de ces formations de les rendre attractives et adaptées aux réalités des terrains et de s'appuyer sur des compétences, même si elles sont extérieures au Comité. Il faut être vigilant, quant aux modifications que nous propose la Fédération au niveau de l'arbitrage et de l'ETD, essentiellement.

- o Les difficultés rencontrées qui ne sont pas propres à l'Aveyron sont l'homogénéisation de l'arbitrage et surtout le renouvellement du corps arbitral, le non-respect, par une minorité, des règlements, ce qui nous oblige à prendre des sanctions ou à avertir, le non-respect des dates butoirs. Il faut que les clubs, au niveau administratif, se renforcent. Nous respectons les clubs en étant toujours à leur écoute, il faut qu'ils comprennent que sans une certaine rigueur, ils nuisent au fonctionnement du Comité et donc aussi aux autres clubs. De plus, je souhaite que les responsables des commissions du Comité prennent une part plus importante dans l'administratif et le suivi du domaine dont ils ont la charge.
- o Le point noir de cette année a été le côté disciplinaire. Trois commissions de discipline départementale ont été organisées pour des menaces à arbitre et pour une partie, en championnat, dont le résultat avait été faussé. Même si la très grande majorité de nos compétitions se déroulent dans un excellent esprit, il est rappelé aux joueurs leurs droits et leurs devoirs. Oui, les joueurs ont des droits, à savoir que le Comité organise des championnats les plus exemplaires possible, ce que nous réussissons à 80 %, à savoir qu'ils sont correctement indemnisés lorsqu'ils représentent notre département lors des championnats de France et de Comité Régional ce qui est le cas. Oui, les joueurs ont des devoirs, à savoir respecter les arbitres, les dirigeants, les bénévoles qui les servent et leurs partenaires de jeu qu'ils soient coéquipiers ou adversaires.

Pour 2018, les résultats sportifs sont exceptionnels surtout au niveau des championnats de France où l'Aveyron a été très présent au niveau des huitièmes et des quarts de finales dans cinq championnats de France. Le club de Creissels, doit être félicité car ses joueuses et joueurs ont dominé les championnats départementaux, mais aussi brillés au plus haut niveau. C'est le club élite de notre département, avec de nombreux jeunes joueurs et joueuses de talent. Deux féminines, Aurélie BORIES et Camille AGRINIER ont représenté brillamment l'Aveyron lorsque la Fédération les convoque ou lors des championnats de France. Associées à leurs coéquipières (Doriane CAREL, Sophie FOURNIE et Valérie ROUQUAYROL) elles viennent d'être sacrées vice-championnes de France des Clubs Féminins, dernièrement.

Je laisse à la Secrétaire-Générale, Fabienne, de vous présenter le palmarès sportif plus détaillé.

En 2019, il sera mis en place le calendrier unique fédéral avec la suppression des qualificatifs ligue pour la pétanque, mais surtout l'organisation des compétitions du Comité Régional Occitanie. L'Aveyron aura ainsi l'honneur de recevoir le premier championnat régional triplettes (seniors, féminins, vétérans, promotion et jeunes) ainsi que la doublette féminin et le tête à tête senior, les 30, 31 mai, 1^{er} et 02 juin. Cette compétition sera fort relevée avec la présence d'équipes en provenance des départements du Comité régional Occitanie (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn et Tarn et Garonne). Le Bureau directeur, après étude des dossiers de candidatures a désigné la ville de Villefranche de Rouergue et son club la Pétanque Villefranchoise, pour aider le Comité départemental à organiser cette belle compétition.

Vous êtes amenés, lors de ce Congrès, à élire un nouveau membre au Comité suite à la démission de Monsieur Bernard AMALRIC. Les bulletins de vote sont dans vos enveloppes, vous devrez rayer deux noms et cette élection se fera au moment de la pause. Trois candidats ont postulé, je demanderai à chacun d'eux de venir se présenter au moment opportun.

La réglementation concernant les tenues vous sera présentée. Sachez simplement, qu'au niveau des éliminatoires de secteurs, la tenue homogène sera dorénavant obligatoire, contrairement aux années précédentes.

Vous devrez bien préciser à vos joueurs les tenues qu'ils devront porter suivant les compétitions auxquelles ils participent. Notre Fédération espère que, par un respect des tenues qu'elle veut plus sportive, l'image de marque de la pétanque va être valorisée.

Je me dois de soulever le problème des diminutions des subventions d'Etat ou de collectivités territoriales. Au niveau de la pétanque, nous luttons contre la désertification rurale en proposant des activités qui maintiennent parfois des populations. Nous participons à la revitalisation de ce milieu rural et nous sommes également, comme de nombreux sports, un sport santé apportant du lien social. L'Aveyron a des bouledromes qui restent des lieux de vies, mais qui sont de plus en plus vétustes et mal adaptés à des compétitions de haut niveau. Je me permets de m'adresser aux collectivités territoriales, afin que ces bouledromes retrouvent une seconde vie. Cependant, car je viens de St Pierre les Elbeufs qui a un bouledrome de 64 cadres réglementaires, je rêve d'avoir une telle structure dans notre beau département, car avec nos capacités d'organiseurs nous pourrions encore plus le rendre attractif. Mesdames, Messieurs les Elus, pensez à nous car la pétanque a un véritable pouvoir économique.

Pour terminer, je voudrai adresser mes remerciements, au nom du Comité :

- Aux annonceurs du Calendrier du Pétanqueur,
- Aux sponsors qui soutiennent nos clubs,
- A la presse,
- A tous les organisateurs bénévoles, qui par leur rôle et efficacité donnent une image positive de la pétanque et du jeu provençal,
- A vous toutes et tous les présidentes et présidents de clubs,
- Aux arbitres,
- Aux éducateurs et aux initiateurs,
- Aux représentants des collectivités territoriales aveyronnaises,
- Aux membres du Conseil départemental,
- Aux élus de la région Occitanie,
- Aux représentants du CDOS,
- Aux représentants de la DDSCPP,
- Aux élus présents,
- A Monsieur Gérard ROUQUIE, responsable du secteur de Villefranche de Rouergue,
- A notre secrétaire administrative, Evelyne,
- A tous les membres du Comité,

Je vous souhaite une excellente année 2019, que j'espère solidaire, tolérante et conviviale dans le respect des uns et des autres.

Je vous remercie pour votre écoute.

RAPPORT D'ACTIVITES, par Fabienne GLADIN
Secrétaire Générale du Comité

Tout d'abord bonjour et bienvenue à chacun, que vous soyez Présidents de club ou simple membre, élus, collègues au sein du comité ou bénévole pour partager et échanger durant cette après-midi de réflexion. Nous ferons un retour sur l'année 2018 qui se termine et vous informerons sur la prochaine saison sportive et mettrons en avant quelques nouveautés. Je vous rappelle que nous sommes déjà à mi-mandat et au niveau du comité chacun a maintenant sa place, ses missions, ses repères et le fonctionnement du comité n'a presque plus de secret. Certains se sont enrichis en découvrant des organisations départementales, régionales ou nationales lors d'un temps de représentation ou travaillé pendant l'année au sein d'une ou plusieurs commissions. Vous serez d'ailleurs sollicités tout à l'heure pour élire un nouveau membre et nous lui souhaitons déjà la bienvenue. Je vous rappelle enfin que nous sommes tous des élus mais tous des bénévoles et que nous donnons de notre temps, de notre énergie, pour décliner au mieux, au niveau de notre département, les diverses compétitions, organisations et décisions fédérales. Mais nous travaillons ensemble : élus, clubs, responsables de tous niveaux au bénéfice de nos licenciés et de la Pétanque et cet engagement et le travail qu'il représente mérite le respect.

En termes d'activité, notre comité n'en manque pas. Son organisation : travail administratif, organisation de la saison sportive, des championnats départementaux, l'élaboration du calendrier, la gestion du budget, les formations, les réunions, ... la nécessité d'une présence et d'un travail au quotidien, régulier, le rapproche du fonctionnement d'une entreprise !

L'année débute donc avec la participation d'élus à différents congrès mais elle est surtout marquée par la reprise des licences qui est un temps intense. En effet, pendant 3 mois notre secrétaire bénéficie du renfort de 3 ou 4 collègues afin de la soulager et vous répondre aussi au mieux. Nous vous remercions d'ailleurs car cette année, vous avez accepté de déposer et retirer vos licences directement au comité. Ceci a certes permis de faire des économies de timbres mais surtout éviter la perte des licences.

Pour 2018, nous ne pouvons que nous féliciter puisque nous avons 129 licenciés de plus qu'en 2017 soient 4336 au 15/10/2018 et cette bonne nouvelle est partagée au niveau national avec une augmentation de +2000 licenciés !

Pour information, vous pouvez d'ores et déjà noter que la date de reprise de licence au niveau du comité de l'Aveyron est fixée au 1^{er} décembre 2018.

L'augmentation du nombre de licenciés est une très bonne nouvelle, toutefois, dans le contexte sociétal actuel où la parité s'impose de plus en plus et bien l'effectif des féminines reste pourtant quasi stable (+ 6 licences) et c'est bien dommageable, elles ne représentent que 675 licenciées !

Au niveau fédéral, si je fais le parallèle et pour faire partie de la commission féminine, nous rencontrons les mêmes difficultés pour toucher cette catégorie. Notre constat est que dans les comités, il n'existe pas de politique active pour développer cette pratique et attirer de nouvelles joueuses. Au niveau des médias également, force est de constater que le public préfère regarder les hommes au détriment des féminines ou des jeunes mais ce constat est identique dans les autres sports il me semble !

Peut-être que la présence d'une féminine sur le Pétanque Tour cette année, la médaille d'or pour les féminines françaises aux championnats du monde ou plus proche, l'organisation des championnats d'Europe féminins à Palavas et l'organisation de compétitions féminines entraîneront une hausse de la prise de licences pour 2019 ? En attendant, merci et félicitations à Aurélie BORIES pour son parcours au championnat de France puisqu'elle porte jusqu'en quart de finale les couleurs de l'Aveyron au Tête à Tête et jusqu'en quart encore lors du doublette féminin, associée à Doriane CAREL. Bravo également à Valérie ROUQUAYROL, Camille AGRINIER et Caroline GRIMONPONT qui s'inclineront en quart au championnat de France tripléte féminin. Merci les filles ! Quant à vous Messieurs, je compte donc sur vous pour motiver les féminines et sur vous les présidents de clubs pour organiser des rencontres mixtes !

Soulignons également l'augmentation des licences (+30) dans la catégorie des jeunes, ils représentent aujourd'hui 334 licenciés dans notre département ! En fait, l'augmentation se situe surtout chez les minimes et cadets mais la catégorie des juniors reste fragile et interroge encore une fois au niveau fédéral. La commission des jeunes sera plus explicite mais à l'ordre du jour de notre congrès national, la parole sera donnée pour échanger plus particulièrement sur cette tranche de licenciés. En effet, pour 2019, il est question que ces juniors ne puissent jouer que dans leur catégorie. Quant à la catégorie des benjamins, elle est susceptible de disparaître mais la validité de ces décisions ne sera actée que ce week-end au comité directeur qui se tient en ce moment à Marseille. Merci aux éducateurs, aux écoles de pétanque, à la DTN pour leur travail et le temps qu'ils peuvent leur consacrer à la formation de ces jeunes qui sont l'avenir de notre sport dans le département !

Au niveau des districts, Decazeville affiche une augmentation de 47 licenciés, Espalion un, Millau 54, Rodez 52, St Affrique en perd 14 et Villefranche 11. On peut noter que certains districts font preuve de dynamisme pour motiver la prise de licences et nous les félicitons !

Au niveau sportif, le Comité de l'Aveyron organise :

- ↳ un championnat départemental Tripléte dans les 6 catégories,
- ↳ un championnat départemental Doublette et Tête à Tête dans 5 catégories (dont la coupe Benjamins),
- ↳ un championnat départemental en Tripléte et Doublette mixtes,
- ↳ un championnat départemental en Triplétes mixtes Vétérans,
- ↳ en Triplétes Vétérans
- ↳ et une coupe Doublette Vétérans.

Le Comité de l'Aveyron organise également :

- ↳ un championnat départemental Doublette et Tripléte Provençal. Au niveau du jeu provençal notre département reste encore en retrait avec peu de pratiquants et peu de concours mais parallèlement à ce constat négatif, la participation aux championnats (+ 14) est en augmentation et au CDC Provençal elle est stable avec 8 clubs participants. A noter que pour 2019, le comité a fait le choix de conserver les qualificatifs triplétes et doublettes afin de conserver quatre compétitions qualificatives. Je fais donc appel encore à vous les Présidents de club pour organiser et développer cette pratique qui peut encore se développer !

Plus de 5600 licenciés ont participé cette année à ces championnats traditionnels !

Enfin, le Comité de l'Aveyron organise :

- ↳ des compétitions par club dans la catégorie des Jeunes (Juniors/Cadets et Benjamins/Minimes),
- ↳ par équipes de Clubs avec 4 divisions,
- ↳ par équipes de Clubs Vétérans réparties dans 3 divisions
- ↳ par équipes de clubs Féminines,
- ↳ une Coupe d'Aveyron et une Coupe du Comité.

26 équipes supplémentaires engagées en 2018 soient 291 équipes tout championnat des clubs confondus, c'est un record ! il est à regretter toutefois quelques forfaits (1 forfait général avant la compétition, 1 forfait général, 2 forfaits rencontres) ce qui est très peu. Au niveau national, le groupe de travail du championnat des clubs doit proposer au comité de ce week-end la mise en place de listes de joueurs par équipe de club à l'inscription afin de limiter encore les joueurs brûlés mais cette décision est en délibérée et nous vous tiendrons informés. Cependant, si cette disposition se met en place elle génèrera un travail supplémentaire à la commission sportive qui devra faire les vérifications. De même, avec le calendrier unique, 2019 verra aussi le jour des premiers championnats par équipe de Club Occitanie mais je pense que nous aurons l'occasion d'en parler au cours de cette après-midi puisque l'Aveyron accueillera l'un de ces championnats.

Un BRAVO particulier aux jeunes qui participaient cette année avec 24 équipes pour une victoire en Benjamin/Minime de Marcel Rolland (Quatre Saisons) et Junior/Cadet de Creissels. J'espère qu'ils ont pris beaucoup de plaisir à jouer ces rencontres et je remercie encore les éducateurs et l'ETD pour l'encadrement qu'ils leur offrent !

Vous constatez que cela fait de nombreuses compétitions et je vous laisse imaginer le temps de réflexion nécessaire pour organiser ces dates de rencontres dans le calendrier en tenant compte du calendrier régional, et national ! Pourtant, malgré cela, la participation augmente encore cette année ! Ces championnats des clubs sont les plus attractifs, peut-être parce qu'ils sont adaptés aux différents niveaux de jeux, à la proximité, parce que le temps de jeu est maîtrisé...

Je vous rappelle que demain, le 25 novembre à Creissels nous connaissons les champions de la Coupe de l'Aveyron sachant que les rencontres en demi-finales sont : EP ST Afrique contre le club de Creissels d'un côté et le club de La Primaube contre la JP Capdenac de l'autre. Les champions de la Coupe du Comité seront issus des rencontres : la Boule Val de Diège Salles Courbatiés opposée au club de Vailhourles/V/M ou de la Pétanque de Flavin contre la Fraternelle du Gua.

J'en profite pour féliciter l'équipe de Creissels formée de Camille AGRINIER, Kévin ALAUZET et Quentin FAUVET qui a décroché le titre de champions Midi-Pyrénées !

Et bravo encore au club de Creissels et en particulier à l'équipe cadets/juniors pour son titre de champion Midi-Pyrénées en championnat des clubs jeunes !

Au niveau national du championnat des clubs féminin, nous pouvons applaudir le club de Creissels qui s'est incliné à St Pierre les Elbeuf le week-end dernier avec tous les honneurs devant le club du Duc de Nice et je sais que vous avez été nombreux à les soutenir derrière vos écrans !

Le Comité de l'Aveyron organise également la Coupe de France des clubs et là encore, le nombre d'équipes se maintient avec en 2018, 50 équipes. Félicitations au club de l'EPSA qui évolue au 3^{ème} tour de zone.

Le Comité de l'Aveyron est organisé en commissions pilotées par un ou plusieurs membres mais elles sont ouvertes à tous les licenciés et les districts nous ont recommandés en début de mandat certaines personnes afin que tous les secteurs soient représentés. L'opportunité pour moi de vous rappeler qu'il est toujours possible de rejoindre ces groupes si vous souhaitez participer et apporter vos idées. Ces commissions se réunissent entre une et quatre fois par an et font des propositions afin de répondre à vos besoins, améliorer l'organisation existante ou s'adapter à l'actualité. Vous avez pu lire leurs comptes-rendus dans le pré-congrès et elles auront toutes la parole tout à l'heure si vous souhaitez échanger. Je ne vais donc pas m'étendre sur leur travail mais ces commissions forment un organe essentiel du fonctionnement de notre comité.

La Commission ARBITRAGE retient une fois encore toute notre attention. Des jeunes arbitres se forment, d'autres arrêtent, certains s'investissent et avancent dans cette carrière alors que d'autres ne participent pas ou peu aux réunions ou formations. Le problème du recrutement de nouveaux arbitres, l'évolution des arbitres et la qualité de l'arbitrage, de l'engagement pérenne est devenu crucial et sera également au cœur des débats lors du congrès national.

De trop nombreux cas d'incivilité, d'agression sur les représentants du corps arbitral ont encore fait la une des pages sportives ! Nous devons nous bouger et échanger sur cette problématique car il y a urgence si nous voulons assurer nos compétitions !

La commission Formation se développe et propose des formations diverses destinées tant aux clubs et à leurs responsables qu'aux arbitres et éducateurs. N'hésitez pas à solliciter les membres du comité si vous avez un besoin particulier, nous sommes là pour vous aider. Pour ceux qui souhaitent continuer à s'investir, un plan de formation prend forme, proposé par la DTN, en cours de validation par le Ministère des Sports de manière à mieux organiser nos structures et développer les compétences humaines de l'encadrement, offrir à chacun des connaissances communes, un langage homogène à travers un tronc commun. C'est un gros travail qui est lancé et qui va permettre à chacun de se professionnaliser et de mieux travailler. Ce chantier sera lancé par la Fédération normalement dès 2019 et vous serez tenus informés des modalités.

Concernant les concours, en 2018, nous avons maintenu 1 International et 1 national : Espalion et Millau ainsi que 10 régionaux. Notre département est plutôt dynamique même si la participation peut-être aléatoire au niveau des régionaux mais la météo favorable et une organisation maîtrisée font d'Espalion et de Millau une belle vitrine de la pétanque aveyronnaise. Continuons de soutenir ces organisations qui participent sans nul doute au développement de la pétanque et à la prise de licence.

Notre comité fonctionne en s'appuyant sur ses 102 clubs en 2018, Le nombre de concours départementaux quant à eux se maintient mais les grands absents sont les concours féminins, mixtes et les concours de jeu provençal.

Je ne peux pas m'empêcher de vous parler de l'habillement qui a tant alimenté les réseaux sociaux cette année même si nous y reviendrons plus tard en images. Après plusieurs réunions de travail avec les représentants des comités régionaux et en s'appuyant sur leurs propositions nous avons réussi il me semble, à simplifier l'habillement, tout championnat et concours confondus. J'espère que ces décisions serviront la pétanque et simplifieront le travail des arbitres et des jurys.

Je tiens également à remercier les personnes qui alimentent et font vivre notre site. Il est actualisé et vivant même si je sais que ce travail demande de la disponibilité et du temps et qu'à l'image de notre calendrier du pétanqueur, il est devenu indispensable. Les curieux ou licenciés s'y promènent de plus en plus souvent et nous devons tous participer à son animation.

La commission de discipline est une commission particulière, qui n'a pas l'obligation de se réunir, pourtant, cette année, elle a travaillé autour de 3 affaires et l'objectif de 2019 est le « Zéro » réunion !

Une nouvelle année approche et avec elle l'espoir de bien la vivre au niveau familial, professionnel, sportif et surtout de rester en bonne santé. Pourtant, les nouvelles ne sont pas toujours bonnes avec la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, la baisse de la participation des collectivités dans nos différentes activités, la baisse du pouvoir d'achat, les nombreuses augmentations, restrictions, les difficultés professionnelles et j'en passe ! Profitons donc de ces rencontres sur les terrains ou au bord des terrains pour réveiller la bienveillance qui dort en nous, pour s'écouter, se respecter, se soutenir, profiter de ces parenthèses sportives dans le respect de nos règlements, pour disputer les rencontres dans un esprit convivial et amical.

Avant de conclure, j'attire aussi votre attention sur l'association Ilona même si vous avez peut être lu l'article dans la page Pétanque. En effet, l'association vient de signer une convention pérenne avec la Fédération qui s'engage officiellement à la soutenir via les championnats de France au niveau financier et visuel essentiellement mais cette aide servira tous les enfants de la pétanque qui connaissent des difficultés alors n'hésitez pas à contacter l'association si vous en connaissez.

Sur le sourire d'Ilona je termine donc ce rapport moral certainement incomplet mais positif pour l'année 2018 et prometteur pour l'année 2019 avec de nombreux chantiers de travail au comité, dans notre département et en Occitanie.

Je vous souhaite une bonne après-midi de travail, fructueuse d'idées et propositions.

Merci pour votre écoute et très bonne année 2019 à chacun !

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

PALMARES SPORTIF 2018

PETANQUE

CHAMPIONS DE MIDI-PYRENEES :

TRIPLETTE JUNIORS : AGRINIER Camille/ALAUZET Kévin/FAUVET Quentin : Pét. Creissels

CHAMPIONS D'AVEYRON TRIPLETTES :

Seniors : BORIES Thibaut/BORS Yannick/PAWLOWSKI Nicolas : Pét. Creissels
Promotions : DONNET Joël/BESSOU Aurélien/MALIE Frédéric : Pét. Pays Rignacois
Juniors : ALBALADEJO Nicolas/MONTEILLET Romain/PEYROT Mathieu : Quatre-Saisons/Boulistopôles
Cadets : LAVABRE Gauthier/CARTAYRADE Julien/TEXEIRA Ari : Pét. Creissels
Minimes : BRETON Noah/PETIT Nathan/NESPOULOUS Clément : PJ Millau/St Sernin sur Rance
Féminines : BORIES Aurélie/CAREL Doriane/FOURNIE Sophie : Pét. Creissels

CHAMPIONS D'AVEYRON DOUBLETES :

Seniors : DULUCQ Simon/CADENET Mathieu : EP St Affrique
Juniors : ALBALADEJO Nicolas/MONTEILLET Romain : Quatre-Saisons PC
Cadets : TEXEIRA Ari/LAVABRE Gauthier : Pét. Creissels
Minimes : PETIT Nathan/NESPOULOUS Clément : PJ Millau/St Sernin sur Rance
Benjamins : AUGLANS Jérémy/MALLAVAN Maël : EP St Affrique
Féminines : BORIES Aurélie/CAREL Doriane : Pét. Creissels

CHAMPIONS D'AVEYRON TETE A TETE :

Senior : GUILHEM Dorian : Pét. Creissels
Junior : AGRINIER Camille : Pét. Creissels
Cadet : LAVABRE Gauthier : Pét. Creissels
Minime : PETIT Nathan : PJ Millau
Féminine : BORIES Aurélie : Pét. Creissels

CHAMPIONS D'AVEYRON DOUBLETES MIXTES :

CAREL Doriane/VANEL Maxime : Pét. Creissels

CHAMPIONS D'AVEYRON TRIPLETTES MIXTES :

TCHIEKWA Manulla/SOLIGNAC David/REYNES Jacques : Quatre-Saisons PC

CHAMPIONS D'AVEYRON TRIPLETTES MIXTES VETERANS :

POUGET Francine/ESPINASSE Patrick/DELRIEU Francis : Quatre-Saisons PC

CHAMPIONS D'AVEYRON TRIPLETTES VETERANS :

GAUBERT Daniel/ARMAND Dominique/VARGAS Gilbert : PJ Millau

VAINQUEURS COUPE DE L'AVEYRON DOUBLETES VETERANS :

BONNEVIALE Christian/GUILLAUMENC Gilles : PJ Millau

JEU PROVENCAL

CHAMPIONS D'AVEYRON DOUBLETTES PROVENCAL :

VANEL Maxime/RODENAS Julien

: Pét. Creissels/St Beauzély

CHAMPIONS D'AVEYRON TRIPLETTES PROVENCAL :

BONNES Christophe/SAINT ANTONIN Franck/BOYER Curtis

: Séverac/Creissels/Aguessac

COMPETITIONS DE CLUBS

VICE-CHAMPIONNES DE FRANCE PAR EQUIPES des CLUBS FEMININES

:Pét. Creissels

FINALISTES PAR EQUIPES des CLUBS FEMININES MIDI-PYRENEES

:Sébazac PC

CHAMPIONS PAR EQUIPES des CLUBS JEUNES MIDI-PYRENEES CADETS/JUNIORS

:Pét. Creissels

VAINQUEURS CHAMPIONNATS PAR EQUIPES des CLUBS JEUNES :

Juniors/Cadets

: Pét. Creissels

Minimes/Benjamins

: Quatre-Saisons PC

VAINQUEURS CHAMPIONNATS PAR EQUIPES des CLUBS :

Division 1

: Quatre-Saisons PC

Division 2

: Pét. Primauboise

Division 3

: Marmotte Pét. St Geniez d'Olt

Division 4

: EP St Africaine

VAINQUEURS CHAMPIONNAT PAR EQUIPES des CLUBS VETERANS

Division 1

: PJ Millau 1

Division 2

: Fanny Drulhoise

Division 3

: Pét. Villefrancoise

VAINQUEURS CHAMPIONNAT PAR EQUIPES des CLUBS FEMININS

: Pét. Primauboise

VAINQUEURS CHAMPIONNAT PAR EQUIPES des CLUBS JEU PROVENCAL :

Pét. Réquistanaise

VAINQUEURS COUPE DE L'AVEYRON DES CLUBS

: Pét. Creissels

VAINQUEURS COUPE DU COMITE DES CLUBS

: PC Vailhourles/V/M

PREMIERS DU CLASSEMENT :

Senior : AZEMA Damien

: JP Livinhacoise

Féminine : AGRINIER Camille

: Pét. Creissels





Dulucq Simon — Cadenet Mathieu



François Nicolas — Monteillet Romain



Teixeira Ari — Lavabre Gauthier



Nespoulous Clement — Petit Nathan



Bories Aurelie — Carel Doriane



Audam de jany — Mollat Yveline



Bories Thibault — Pawlowski Nicolas
Bors Yannick



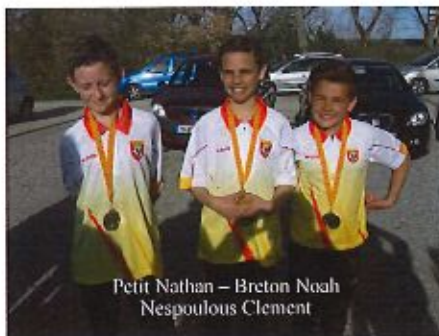
Malié Frédéric — Bessou Aurelien
Donnet Joël



Albaladejo Nicolas — Peyrot Mathieu
Monteillet Romain



Lavabre Gauthier — Teixeira Ari
Cartayrade Julien



Petit Nathan — Breton Noah
Nespoulous Clement



Fournier Sophie — Bories Aurelie
Carel Doriane



Guilhem L...



Agrinier Camille



Lavabre Ga...



Nathan Petit



Bories Aurelie



Vang Maxime - Fanel Doriane



Solignac David
Tchikwa Manilla
Reynes Jacques



Gaucher Daniel
Vargas Gilbert
Armand Dominique



Gilmaning Gilles
Bonneville Christian



Rodenas Julien
Vanel Maxime



Saint Anthoin Franck
Bonnes Christophe
Boyer Curtis



Espinasse Patrick
Pouget Francine
Delrieu Francis

RAPPORT FINANCIER, par Jean-Louis COSTES
Trésorier du Comité

Bonjour à toutes et à tous,

Je ne vais pas m'attarder sur l'évolution positive des licences puisque vous en avez déjà été informé. Par contre, je vais faire un aparté concernant le bilan du pré-congrès. Il s'avère que le montant mentionné en recette licences est erroné car il comprend les mutations et les affiliations clubs qui n'ont pas été déduites alors qu'elles sont comptabilisées à part. Cela impacte évidemment le résultat au 30/09 qui n'aurait dû n'être que de 10.000 € au lieu des 17.800 € annoncé. Voir le bilan définitif rectifié.

Au niveau du Partenariat Subvention, le calendrier a connu une bonne année car les recettes ont augmentées de 20% , par contre la subvention CNDS a été amputée de 30% et le comité en reverse 65 % aux clubs ayant faits une demande.

Les championnats Départementaux ont connu cette année encore une bonne participation mais on note une forte hausse de la ligne Championnats des clubs due essentiellement à la participation du Comité aux collations. Les Qualificatifs Ligue pour leur dernière année sont conformes au prévisionnel.

Les Championnats de Ligue et de France ont engendré des dépenses supplémentaires dû aux bons résultats des équipes engagées.

Le poste Salaires est conforme tandis que les Charges continuent d'augmenter d'une année sue l'autre.

Concernant les dépenses du siège, la ligne « Achats pour manifestations » est en dépassement, elle regroupe l'achat des maillots des champions, l'achat des médailles et leur gravure, les pantalons et coupe-vent pour les championnats de France. Des baisses de charges ont été réalisées sur l'affranchissement du courrier et internet. La ligne Autres charges et produits exceptionnels concerne comme chaque année, les amendes aux joueurs et aux clubs. Je vous laisse prendre connaissance des autres lignes.

Actions Commissions concerne en grosse partie les dépenses liées à l'ETD pour les jeunes et les éducateurs au niveau départemental.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 99,79 € et après la dotation aux amortissements de 1.794,86 €, le résultat est déficitaire de 1.695,07 €.

Sur la page suivante, vous pouvez prendre connaissance de la comptabilité de chaque district et de la trésorerie du Comité.

Ainsi se termine mon exposé, je reste à votre disposition pour d'éventuelles questions et vous remercie de votre attention.

REALISATIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	PREV
LICENCES ET AFFILIATIONS				2 018
Licences	4 001.00	130 325.00	126 324.00	126 300
Affiliations des Sociétés	1 020.00	1 530.00	510.00	500
Mutations	2 530.00	6 425.00	3 895.00	4 000
Licences et affiliations Ligue	13 733.54		-13 733.54	-14 000
Licences et affiliations Fédération	43 346.70		-43 346.70	-42 000
TOTAL LICENCES ET AFFILIATIONS	64 631.24	138 280.00	73 648.76	74 800.00

PARTENARIAT COMMUNICATION SUBVENTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Calendrier	3 072.00	7 340.00	4 268.00	2 600
La Dépêche	3 837.75		-3 837.75	-3 800
CNDS	4 020.00	6 300.00	2 280.00	7 000
Subventions Conseil Départemental Fonctionnement		2 800.00	2 800.00	3 000
Partenariat sponsors		1 000.00	1 000.00	
TOTAL PARTENARIAT COMMUNICATION SUBV	10 929.75	17 440.00	6 510.25	8 800.00

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Triplettes (Seniors + Jeunes + Féminines + Promotion + Jeu Provençal) + (Doublettes Seniors + Féminines + Jeunes + Mixte) + (Tête à Tête Seniors + Féminins + Jeunes)	5 128.90	18 428.00	13 299.10	14 000
Triplette mixte	354.56	1 092.00	737.44	800
Coupe Triplette mixte vétérans	141.00	744.00	603.00	500
Triplette vétérans	243.00	1 188.00	945.00	600
Journée féminines	3 585.97	2 619.00	-966.97	-900
Coupe de l'Aveyron (Coupe du Comité)	577.80		-577.80	-1 000
Coupe de l'Aveyron Vétérans (Doublette)	238.80	640.00	401.20	400
Doublette Jeu Provençal	408.00	449.50	41.50	-200
Championnat des clubs Jeu provençal	285.20		-285.20	-300
Championnat des clubs vétérans	1 092.60		-1 092.60	-500
Championnat des clubs seniors et féminins	3 642.70		-3 642.70	-1 500
Championnat des clubs jeunes	1 517.20		-1 517.20	-1 000
TOTAL CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	17 215.73	25 160.50	7 944.77	10 900.00

QUALIFICATION LIGUE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Tête à tête seniors + Tête à tête féminin	253.40	1 452.00	1 198.60	1 000
Doublette senior + Doublette féminin	862.10	1 648.00	785.90	1 500
Doublette Jeu Provençal	349.00	256.00	-93.00	100
Triplette senior + Triplette féminin	138.80	1 764.00	1 625.20	1 000
Triplette vétérans	180.80	1 008.00	827.20	500
Triplette Jeu Provençal	422.50	324.00	-98.50	100
TOTAL CHAMPIONNATS DE LIGUE	2 206.60	6 452.00	4 245.40	4 200.00

AVEYRON

MIDI-PYRENEES	CHAMPIONNATS DE LIGUE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
	Tripl seniors, Tripl promot, Tripl vétéran, Tripl féminin	8 075.20		-8 075.20	-6 000
	Doublette Mixte, Doublette M&F, TaT M&F, T Jeunes	7 393.80		-7 393.80	-6 500
	Championnats des clubs jeunes				-200
	Championnats des clubs féminins	200.00		-200.00	-200
	Championnats des clubs seniors	1 000.00		-1 000.00	-1 000
	Championnats des clubs vétérans				-100
	Doublette Jeu Provençal	916.00		-916.00	-400
	Triplette Jeu Provençal	1 310.80		-1 310.80	-1 500
	Trophée Fémina	96.00		-96.00	-200
TOTAL CHAMPIONNATS DE LIGUE	18 991.80		-18 991.80	-16 100.00	

FRANCE	CHAMPIONNATS DE FRANCE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
	Triplette seniors	5 390.93	794.00	-4 596.93	-4 700
	Doublette seniors, Tête à tête féminin	1 096.20	54.00	-1 042.20	-2 000
	Doublette Féminines, Tête à tête seniors	1 999.70	135.00	-1 864.70	-2 000
	Doublette mixte	1 543.55	156.00	-1 387.55	-1 500
	Triplette Jeunes	5 479.30	1 990.40	-3 488.90	-4 500
	Doublette Jeu Provençal	965.60	24.00	-941.60	-1 000
	Triplette Jeu Provençal	1 236.60	135.00	-1 101.60	-2 000
	Coupe de France des Clubs	1 720.00	1 720.00		
	Championnats CNC	2 000.00	800.00	-1 200.00	-800
	Triplette Vétérans	1 675.60	135.00	-1 540.60	-1 600
	Triplette Féminine, Triplette Promotion	2 795.80	254.00	-2 541.80	-2 500
	TOTAL CHAMPIONNATS DE France	25 903.28	6 197.40	-19 705.88	-22 600.00

TOTAL CHAMPIONNATS	64 317.41	37 809.90	-26 507.51	-23 600.00
---------------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------

SALAIRES ET CHARGES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Salaires et appointements	12 126.37		-12 126.37	-12 000
Charges Urssaf , Assédic etc...	10 333.71		-10 333.71	-9 000
Médecine du travail	76.20		-76.20	-100
TOTAL SALAIRES	22 536.28		-22 536.28	-21 100

RECETTES DEPENSES DU SIEGE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Variation de stock	800.00	900.00	100.00	
Eau, Electricité	1 359.06		-1 359.06	-1 300
Fournitures d'entretien				-50
Petit équipement	25.80		-25.80	-500
Fournitures de bureau	2 837.59		-2 837.59	-3 000
Achat pour manifestations	6 032.07		-6 032.07	-5 500
Achats divers marchandises	300.00		-300.00	-500
Locations immobilières	955.84		-955.84	-1 000
Entretien, réparation	121.80		-121.80	-200
Assurances	526.55		-526.55	-500
Honoraires Profession Sport Aveyron	543.00		-543.00	-500
Frais de déplacements membres Comité	5 600.44		-5 600.44	-6 000
Frais de déplacements commissions	2 294.28		-2 294.28	-2 000
Habillement Comité	1 041.60		-1 041.60	-1 000
Missions et Réceptions	1 044.05		-1 044.05	-300
Téléphone & Internet	1 103.53		-1 103.53	-1 200
Affranchissement du courrier	1 625.68		-1 625.68	-2 100
Services bancaires	150.65		-150.65	-150
Cotisations diverses	410.00		-410.00	-1 000
Pré-congrès	256.50		-256.50	-500
Congrès Départemental	2 040.66		-2 040.66	-1 500
Congrès Ligue	63.45		-63.45	-500
Congrès National	1 381.50		-1 381.50	-2 000
Autres charges et produits exceptionnels		2 220.00	2 220.00	
Intérêts financiers		489.30	489.30	500
Charges et produits sur exercices antérieurs		55.90	55.90	
Challenge concours Régionaux	1 300.00	900.00	-400.00	
TOTAL FRAIS DE SIEGE	31 814.05	4 565.20	-27 248.85	-30 800.00

ACTIONS COMMISSION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Arbitrage	349.60		-349.60	-1 000
ETD	2 429.27		-2 429.27	-3 000
Commission Technique				-1 000
Conseil départemental jeunes	2 185.13	1 684.00	-501.13	-500
TOTAL ACTIONS COMMISSIONS	4 964.00	1 684.00	-3 280.00	-5 500.00

ACHATS / VENTES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 018
Boules, mètres, accessoires divers, documentation	215.20		-215.20	-100
Habillement des arbitres, éducateurs	626.38	355.00	-271.38	-500
TOTAL ACHATS / VENTES	841.58	355.00	-486.58	-600.00

Résultat d'exploitation de l'exercice	200 034.31	200 134.10	99.79	2 000.00
Dotation aux Amortissements	1 794.86		-1 794.86	-2 000.00
Résultat après amortissements	201 829.17	200 134.10	-1 695.07	

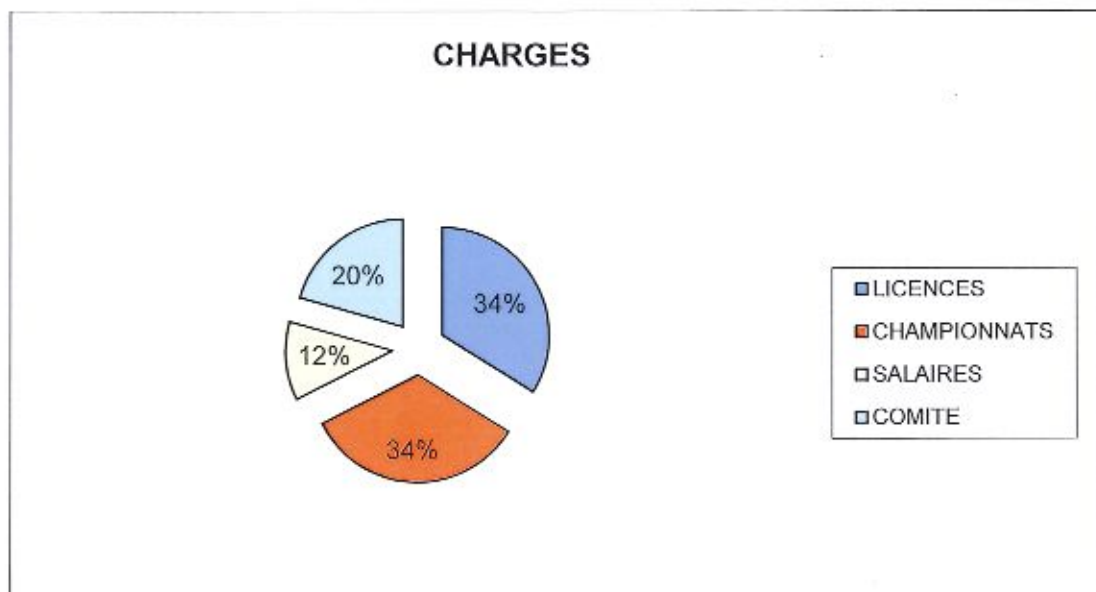
COMPTABILITE DES DISTRICTS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Budget du District DECAZEVILLE	5 298.14	5 156.60	-141.64
Budget du District ESPALION	3 985.17	3 957.17	-28.00
Budget du District MILLAU	5 210.17	5 777.00	566.83
Budget du District RODEZ	12 947.00	13 946.00	999.00
Budget du District ST-AFFRIQUE	7 081.15	6 545.34	-535.81
Budget du District VILLEFRANCHE	5 757.59	6 184.00	426.41
TOTAL DES DISTRICTS	40 279.22	41 566.01	1 286.79

Trésorerie Comité	
CRCA	8 533.30
CE	13 903.99
Livret CRCA	11 347.82
Livret CE	58 361.21
Caisse	15.32
TOTAL	92 161.64
Trésorerie districts	
banque district Decazeville	3 129.33
banque district Espalion	4 518.10
banque district Millau	7 313.84
banque district Rodez	14 048.95
banque district St Affrique	1 714.27
banque district Villefranche	5 724.27
TOTAL	36 448.76
FONDS ASSOCIATIFS	128 610.40

Compte de résultat	-1 695.07
ventes de marchandises	
prestations de services	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	
subventions d'exploitation	9 100.00
autres produits et redevances FFPJP	188 268.90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	197 368.90
achats de marchandises	-300.00
variation de stocks	100.00
autres achats et charges externes	27 248.85
salaires et traitements	12 126.37
charges sociales	10 409.91
dotation aux amortissements	1 794.86
autres charges	150 449.18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 829.17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 460.27
produits financiers	489.30
RESULTAT COURANT	-3 970.97
produits exceptionnels	2 275.90
charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 275.90
RESULTAT	-1 695.07
dont produits sur exercice antérieur	55.90
dont charges sur exercice antérieur	

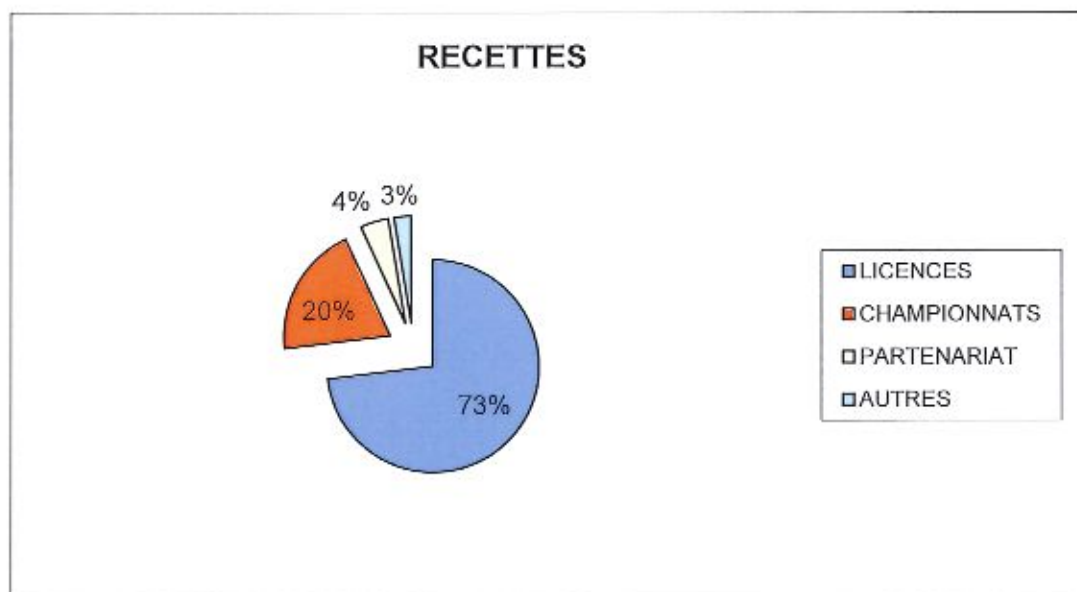
CHARGES 2018 - 2019

LICENCES	64 631.24
CHAMPIONNATS	64 317.41
SALAIRES	22 536.28
COMITE	39 414.49



RECETTES 2018 - 2019

LICENCES	138 280.00
CHAMPIONNATS	37 809.90
PARTENARIAT	8 194.25
AUTRES	4 920.20



RAPPORT des VERIFICATRICES aux COMPTES

Mmes BLANC Nathalie et BRAS Audrey

Nous nous sommes réunis le mardi 13 novembre 2018 à 17 heures au siège du Comité.

L'analyse des documents et des comptes, les réponses obtenues sur les questions que nous avons posées, nous amènent à vous demander l'approbation sans réserve du bilan qui vous est présenté.

Nous saluons le sérieux et l'excellence du travail accompli par toute l'équipe de bénévoles du Comité en charge des finances.

Pour finir, nous tenons à féliciter tous les bénévoles qui s'investissent, qui donnent de leur temps, de leur énergie tout au long de l'année pour que notre sport se développe.

Encore MERCI !

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

* * * * *

APPEL A CANDIDATURE POUR VERIFICATEURS AUX COMPTES

Remerciements à Nathalie BLANC et Audrey BRAS, d'avoir assuré cette charge pendant deux ans.

Conformément à la réglementation et après appel à candidature, Messieurs Michel NAVIER et Damien VIGUIER leur succèdent.

* * * * *

PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE

Les candidatures ont été validées par la commission électorale. Se sont présentés à l'élection au Comité directeur pour un siège : Madame GILLE-PIVARD Sarah, Messieurs KOWALSKI Dariusz et POUILLES Pascal.

Tous les clubs ont voté sauf un, ce qui a représenté 224 voix. Le vote a validé l'élection de Monsieur Pascal POUILLES (126 voix), Madame Sarah GILLE-PIVARD (56 voix) et Monsieur Dariusz KOWALSKI (39 voix). Ce qui représente 221 voix auquel il faut ajouter 3 nuls.

Monsieur Pascal POUILLES rejoint le Comité départemental.
Félicitations à lui.



REMISES DES RECOMPENSES

MEDAILLE D'ARGENT : BES Lucien (Argence pétanque Ste Geneviève)

MEDAILLE DE BRONZE : SUAREZ Marcel (PJ Millau)
BORIES Patrick (Pét. Primauboise)
FIRMIN Thierry (Pét. Réquistanaise)
BARBOSA Olivier (JB Rieupeyrusaine)

DIPLOME FEDERAL : GRES Jean-Michel (PC Rulhe)
LAMOUREUX Daniel (Pét. Carladez)
TUFFERY Marc (Millau Sport Pétanque Millau)
ISNARD Claude (Ass. Pétanqueurs Cassagnols)
TROCHAIN Christian (Entente Pétanque St Affricaine)
SAGRISTA Jean (Pétanque Lunacoise)



BUDGET PREVISIONNEL par Jean-Louis COSTES
Trésorier du Comité

Pour les licences, nous espérons que les augmentations enregistrées ces deux dernières années perdureront encore pour l'année à venir. Suite au passage en Commission Territoriale Occitanie, nous allons subir une augmentation de 0,20 € sur le prix des licences à régler qui passera de 3.30 € à 3.50 €. Celle-ci sera supportée par le Comité.

Les recettes du calendrier sont importantes pour sa réalisation, souhaitons que nos divers partenaires continuent à nous soutenir. Les subventions d'État sont quant à elles plus aléatoires et on ne peut prévoir à l'heure le montant qui nous sera alloué.

Au niveau des championnats Départementaux, nous misons sur une participation au moins tout aussi importante même si la formule va évoluer l'année prochaine avec l'arrivée du calendrier National. Pour les qualificatifs Ligue, nous conserverons que les doublettes et triplettes Jeu Provençal.

Pour les championnats Régionaux d'Occitanie, les estimations ont été calculées par rapport aux lieux des compétitions et aux nombres d'équipes engagées puisque nous n'aurons plus que deux équipes par catégories au lieu de quatre. Pour le championnat de France, le seul changement concerne le Triplette Seniors où nous aurons deux équipes engagées au lieu de trois les années précédentes.

Le poste Salaire et Charges a été revu à la hausse suite à la revalorisation du salaire de la secrétaire et les charges en constante augmentation.

Les dépenses du Siège devraient rester stables avec toutefois quelques impondérables que l'on a parfois à subir et qu'il faut régler.

Concernant Actions et Commissions, nous continuerons à accompagner l'ETD afin d'optimiser la formation des éducateurs et d'accompagner les Jeunes.

Ainsi se termine la présentation du budget prévisionnel, je vous remercie de votre attention.

REALISATIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	PREV 2 019
LICENCES ET AFFILIATIONS				
Licences	4 001.00	130 325.00	126 324.00	130 000
Affiliations des Sociétés	1 020.00	1 530.00	510.00	500
Mutations	2 530.00	6 425.00	3 895.00	4 000
Licences et affiliations Ligue	13 733.54		-13 733.54	-15 000
Licences et affiliations Fédération	43 346.70		-43 346.70	-44 000
TOTAL LICENCES ET AFFILIATIONS	64 631.24	138 280.00	73 648.76	75 500.00

PARTENARIAT COMMUNICATION SUBVENTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Calendrier	3 072.00	7 340.00	4 268.00	4 500
La Dépêche	3 837.75		-3 837.75	-4 000
CNDS	4 020.00	6 300.00	2 280.00	7 000
Subventions Conseil Départemental Fonctionnement		2 800.00	2 800.00	3 000
Partenariat sponsors		1 000.00	1 000.00	
TOTAL PARTENARIAT COMMUNICATION SUBV	10 929.75	17 440.00	6 510.25	10 500.00

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Triplettes (Seniors + Jeunes + Féminines + Promotion + Jeu Provençal) + (Doublettes Seniors + Féminines + Jeunes + Mixte) + (Tête à Tête Seniors + Féminins + Jeunes)	5 128.90	18 428.00	13 299.10	13 500
Triplette mixte	354.56	1 092.00	737.44	800
Coupe Triplette mixte vétérans	141.00	744.00	603.00	600
Triplette vétérans	243.00	1 188.00	945.00	1 000
Journée féminines	3 585.97	2 619.00	-966.97	-1 000
Coupe de l'Aveyron (Coupe du Comité)	577.80		-577.80	-1 000
Coupe de l'Aveyron Vétérans (Doublette)	238.80	640.00	401.20	500
Doublette Jeu Provençal	408.00	449.50	41.50	-200
Championnat des clubs Jeu provençal	285.20		-285.20	-300
Championnat des clubs vétérans	1 092.60		-1 092.60	-500
Championnat des clubs seniors et féminins	3 642.70		-3 642.70	-3 000
Championnat des clubs jeunes	1 517.20		-1 517.20	-1 000
TOTAL CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	17 215.73	25 160.50	7 944.77	9 400.00

QUALIFICATION LIGUE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Tête à tête seniors + Tête à tête féminin	253.40	1 452.00	1 198.60	
Doublette senior + Doublette féminin	862.10	1 648.00	785.90	
Doublette Jeu Provençal	349.00	256.00	-93.00	-100
Triplette senior + Triplette féminin	138.80	1 764.00	1 625.20	
Triplette vétéran	180.80	1 008.00	827.20	
Triplette Jeu Provençal	422.50	324.00	-98.50	-100
TOTAL CHAMPIONNATS DE LIGUE	2 206.60	6 452.00	4 245.40	-200.00

AVEYRON

MIDI-PYRENEES	CHAMPIONNATS DE LIGUE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
	Tripl seniors, Tripl promot, Tripl vétéran, Tripl féminin	8 075.20		-8 075.20	-5 000
	Doublette Mixte, Doublette M&F, TaT M&F, T Jeunes	7 393.80		-7 393.80	-3 000
	Championnats des clubs jeunes				-200
	Championnats des clubs féminins	200.00		-200.00	-200
	Championnats des clubs seniors	1 000.00		-1 000.00	-800
	Championnats des clubs vétérans				-200
	Doublette Jeu Provençal	916.00		-916.00	-600
	Triplette Jeu Provençal	1 310.80		-1 310.80	-1 000
	Trophée Fémina	96.00		-96.00	-200
TOTAL CHAMPIONNATS DE LIGUE	18 991.80		-18 991.80	-11 200.00	

FRANCE	CHAMPIONNATS DE FRANCE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
	Triplette seniors	5 390.93	794.00	-4 596.93	-4 000
	Doublette seniors, Tête à tête féminin	1 096.20	54.00	-1 042.20	-1 500
	Doublette Féminines, Tête à tête seniors	1 999.70	135.00	-1 864.70	-2 000
	Doublette mixte	1 543.55	156.00	-1 387.55	-1 400
	Triplette Jeunes	5 479.30	1 990.40	-3 488.90	-4 500
	Doublette Jeu Provençal	965.60	24.00	-941.60	-1 000
	Triplette Jeu Provençal	1 236.60	135.00	-1 101.60	-1 500
	Coupe de France des Clubs	1 720.00	1 720.00		
	Championnats CNC	2 000.00	800.00	-1 200.00	-800
	Triplette Vétérans	1 675.60	135.00	-1 540.60	-3 000
	Triplette Féminine, Triplette Promotion	2 795.80	254.00	-2 541.80	-1 500
	TOTAL CHAMPIONNATS DE France	25 903.28	6 197.40	-19 705.88	-21 200.00

TOTAL CHAMPIONNATS	64 317.41	37 809.90	-26 507.51	-23 200.00
---------------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------

SALAIRES ET CHARGES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Salaires et appointements	12 126.37		-12 126.37	-12 500
Charges Urssaf , Assédic etc...	10 333.71		-10 333.71	-10 500
Médecine du travail	76.20		-76.20	-100
TOTAL SALAIRES	22 536.28		-22 536.28	-23 100.00

RECETTES DEPENSES DU SIEGE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Variation de stock	800.00	900.00	100.00	
Eau, Electricité	1 359.06		-1 359.06	-1 400
Fournitures d'entretien				-50
Petit équipement	25.80		-25.80	-500
Fournitures de bureau	2 837.59		-2 837.59	-3 000
Achat pour manifestations	6 032.07		-6 032.07	-5 500
Achats divers marchandises	300.00		-300.00	-500
Locations immobilières	955.84		-955.84	-1 000
Entretien, réparation	121.80		-121.80	-200
Assurances	526.55		-526.55	-600
Honoraires Profession Sport Aveyron	543.00		-543.00	-600
Frais de déplacements membres Comité	5 600.44		-5 600.44	-6 000
Frais de déplacements commissions	2 294.28		-2 294.28	-3 000
Habillement Comité	1 041.60		-1 041.60	-1 000
Missions et Réceptions	1 044.05		-1 044.05	-1 000
Téléphone & Internet	1 103.53		-1 103.53	-1 200
Affranchissement du courrier	1 625.68		-1 625.68	-1 500
Services bancaires	150.65		-150.65	-150
Cotisations diverses	410.00		-410.00	-500
Pré-congrès	256.50		-256.50	-500
Congrès Départemental	2 040.66		-2 040.66	-2 000
Congrès Ligue	63.45		-63.45	-500
Congrès National	1 381.50		-1 381.50	-2 000
Autres charges et produits exceptionnels		2 220.00	2 220.00	
Intérêts financiers		489.30	489.30	500
Charges et produits sur exercices antérieurs		55.90	55.90	
Challenge concours Régionaux	1 300.00	900.00	-400.00	
TOTAL FRAIS DE SIEGE	31 814.05	4 565.20	-27 248.85	-32 200.00

ACTIONS COMMISSION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Arbitrage	349.60		-349.60	-1 000
ETD	2 429.27		-2 429.27	-3 000
Commission Technique				-500
Conseil départemental jeunes	2 185.13	1 684.00	-501.13	-500
TOTAL ACTIONS COMMISSIONS	4 964.00	1 684.00	-3 280.00	-5 000.00

ACHATS / VENTES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	2 019
Boules, mètres, accessoires divers, documentation	215.20		-215.20	-200
Habillement des arbitres, éducateurs	626.38	355.00	-271.38	-500
TOTAL ACHATS / VENTES	841.58	355.00	-486.58	-700.00

Résultat d'exploitation de l'exercice	200 034.31	200 134.10	99.79	1 800.00
Dotation aux Amortissements	1 794.86		-1 794.86	-1 800.00
Résultat après amortissements	201 829.17	200 134.10	-1 695.07	

Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité à main levée.

INTERVENTIONS DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

COMMISSION CHAMPIONNATS (Claude ISNARD)

Rappel des réglementations sur les tenues (voir annexe)

Rappel sur les modalités concernant le certificat médical : Il vous a été remis un questionnaire de santé et une attestation du questionnaire médical, que vous devez remettre à chaque joueur qui souhaiterait faire valider leur certificat médical 2018 pour 3 ans (2018, 2019 et 2020). Suivant les réponses du questionnaire de santé (si pas 100 % de non), le joueur devra présenter un certificat médical 2019. L'attestation signée par le joueur devra être remise au président du club qui la transmettra au Comité. Le questionnaire de santé n'a pas à être communiqué au président du club ni au Comité, il n'engage que la seule responsabilité du joueur.

CHAMPIONNATS DES CLUBS DEPARTEMENTAUX

Désormais, les clubs organisateurs des journées de CDC devront transmettre les résultats, des journées qu'ils organisent, le jour même ou le lendemain via le site du Comité. Si les résultats ne parviennent pas au Comité dans les délais, il sera appliqué une amende de 50 € au club organisateur de la journée. Les feuilles de matchs sont tout de même à retourner au Comité pour contrôle.

Pour les joueurs brûlés et les listes de joueurs, les informations vous parviendront après réception des réglementations Fédérales.

Les documents d'inscriptions aux championnats des Clubs vous ont été remis. La fin des inscriptions est fixée, pour 2019, au 15 mars. Prendre grand soin à bien compléter ces fiches.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Création d'un éliminatoire Doublette mixte afin de favoriser la pratique féminine.

Agrément des sites recevant les finales départementales dès le mois de novembre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le Comité départemental a souhaité proposer, à la Fédération, deux équipes en triplète seniors et deux équipes en triplète féminines.

Cette proposition a été refusée par la Fédération car on ne peut avoir deux équipes féminines (championnat de France 128 équipes), l'an passé le Comité départemental avait saisi une opportunité.

En 2019, l'Aveyron aura trois équipes en triplète seniors et une équipe en triplète féminines aux championnats de France. Ce quota pourra être augmenté par le championnat régional.

CHAMPIONNATS REGIONAUX DES CLUBS

Rappel de l'organisation de ces championnats régionaux Occitanie (CRC Open et CRC Féminins) : voir annexe.

COMMISSION TECHNIQUE ET ETD (Marc NOGARET et Patrick BORIES)

2019 devrait voir la concrétisation du rapprochement des 2 anciennes ligues MIDI-PYRENEES & LANGUEDOC-ROUSSILLON. Même si ce n'est pas encore gagné tant les différences de fonctionnement subsistent !

Les compétitions Régionales vont donc être revues et adaptée à la REGION. Cela va donc certainement avoir un impact sur les compétitions départementales.

De même le projet de la DTN de renouveler son système de formation va modifier nos interventions dans ce domaine avec notamment le passage d'un examen lors de la formation INITIATEUR. Afin de rapporter ces évolutions au niveau du département, 3 éducateurs BF2 AURELIE VAYSETTES, MARCEL SUAREZ et moi-même se sont rendus en stage à BASSENS (33) les 9,10 & 11 novembre.

Pour plus de précisions voir le compte-rendu du Pré-Congrès.

Pour le calendrier des formations, des sélections et des compétitions jeunes voir en annexe.

COMMISSION JEU PROVENÇAL (Bernard UNAL)

Subvention de 200 € attribuée par le Comité départemental aux organisateurs de qualificatifs ou de finales départementales (Décision validée par le Comité directeur).

Chaque district, avec l'aide d'un club, doit organiser un concours de Jeu Provençal.

COMMUNICATION, PARTENARIAT, SITE (Gilles ENJALBERT)

Une diffusion par power point, afin d'expliquer l'enregistrement des résultats d'une journée de rencontre CDC sur le site, a été présentée aux congressistes.

Des formations « gestion concours » pour les présidents de clubs et les membres du Comité seront mises en place.

COMMISSION FEMININES (Marie-Christine SALVAT)

Une journée Trophée Fémina sera organisée le 17 février à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, ainsi que la Journée des Féminines le 24 février à Rodez ST ELOI.

La commission des féminines a en charge la préparation de ces deux compétitions.

En ce qui concerne les compétitions Championnats, rien n'est modifié.

Soutien à la création d'éliminatoire doublette mixte.

COMMISSION ARBITRAGE (Guy PUJOL)

Constat sur le corps arbitral : un peu vieillissant, effectif en baisse et obligation de recruter qui devient indispensable.

Un arbitre nous quitte changeant de département pour raison familiale.

Les arbitres de plus de 65 ans doivent passer un examen médical qu'ils doivent fournir au président du comité départemental (pour les arbitres départementaux) au président de la région (pour les régionaux) et à la F.F.P.J.P. pour les nationaux.

Nomination des arbitres : Pour les championnats, nécessité de nommer les arbitres officiant de façon identique. Pour les régionaux ou nationaux, les arbitres départementaux seront nommés par le Comité avec l'aval des clubs organisateurs.

Sous-commission arbitrage : doit se pencher sur une évaluation des arbitres, et les aider à évoluer.

2 arbitres (Bosc Jérôme, Molinier Francis) doivent passer l'examen d'arbitre régionaux l'an prochain, nous leurs souhaitons de réussir.

2 candidats à l'examen d'arbitre départementaux, Coquillon Ludovic et Poujol Francis.

Il y aurait d'autres candidats mais nous n'avons pas encore leur demande officielle.

Revoir l'échange d'arbitres avec le Lot (qui comme nous a un effectif en baisse) et le Tarn. Ces échanges sont toujours bénéfiques.

Formation : Effectuer une $\frac{1}{2}$ journée supplémentaire avec des situations particulières à étudier. La présence de tous les arbitres est essentielle.

Il avait été présenté une révision des indemnités par la commission arbitrage, qui a été refusée par le Comité Directeur. Nous restons donc à la grille nationale.

Rappel : LE JURY EST OBLIGATOIRE SUR TOUS LES CONCOURS. IL A UN ROLE AUSSI IMPORTANT QUE L'ARBITRE. Les membres du jury doivent donc connaître le règlement.

COMMISSION ETHIQUE et DISCIPLINE (Michel GUILHEM)

Intervention de Michel GUILHEM qui a rappelé les affaires traitées et leurs suivis. Il a rappelé que le Comité serait intraitable avec les incivilités. Il a mis en exergue l'importance de la justesse des rapports car s'ils sont incomplets ils ne permettent pas de procéder à des convocations commission de discipline. Il souhaite disposer d'avantage de témoignages, mais il faut rappeler que le seul rapport de l'arbitre peut justifier le passage en commission disciplinaire.

Il est fortement souhaité que les jurys transmettent les rapports de ces incivilités au Comité, également.

COMMISSION VETERANS (Andrée PRIVAT)

A revoir les poules en fonction du nombre d'équipes qui s'inscrivent. En création d'une 4ème division pour 2019 ou création en 2020, d'une division excellence avec une poule de 11

- ✓ En 1 ère division : 2 poules de 7
- ✓ En 2 ème division : 4 poules de 7
- ✓ En 3ème division : 6 poules de 7

Penser à faire jouer les parties à 11 pour la triplète mixte (en poules seulement)

PROPOSITIONS VALIDEES PAR LE COMITE DIRECTEUR :

1°) - Création en 2020, d'une division excellence avec une poule de 7 et non de 11. Maintien d'une 1^{ère} division avec 2 poules de 7. Maintien d'une 2^{ème} division avec 4 poules de 7. Maintien d'une 3^{ème} division avec nombre de poules à déterminer suivant inscriptions et résultats 2019.

Il faudra tenir compte dès 2019 des montées et descentes pour faire fonctionner cette nouvelle architecture.

2°) - Les poules de la Coupe triplète Mixte Vétérans et celles de la Coupe Doublette Vétérans (rappel) se joueront en 11 points.

* * * * *

QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE

Gérard LABAUME (PC Lapanouse) : « Suite à l'élection de Monsieur Pascal POUILLES, Monsieur Gérard LABAUME fait remarquer que c'est dommage de laisser deux candidats sur la touche et propose qu'ils intègrent une commission s'ils le souhaitent ».

Marc NOGARET : « Les portes des commissions sont ouvertes pour tous ceux qui veulent y travailler. Il suffit de prendre contact avec le délégué de secteur qui transmettra au Comité ».

Gérard LABAUME : « Qui paient les sanctions disciplinaires ? »

Michel GUILHEM : « Les joueurs. Les joueurs suspendus ne peuvent pas jouer tant que l'amende n'est pas réglée et tant que la sanction n'est pas purgée ».

Jean-René COUFFIGNAL (Séverac) : « Pour les joueurs mutés hors département (mutation externe), est-ce qu'ils peuvent jouer avec un joueur muté interne, lors des championnats ? »

Marc NOGARET : « Une formation ne peut accueillir qu'un seul joueur muté externe. Il peut jouer avec un muté ou deux internes »

Jean-René COUFFIGNAL : « La période des CDC est sur un mois, est-ce que cela va continuer ? »

Marc NOGARET : « Oui, les rencontres se déroulent sur un mois précis, car ce serait trop complexe de répartir sur l'année cette compétition. Il faut tout faire correspondre par rapport aux autres compétitions et respecter les calendriers des compétitions régionales et nationales. Il n'y a que 52 semaines, les participants sont concentrés sur une période définie. A ce jour, nous n'avons pas de meilleures solutions »

Jean-René COUFFIGNAL : « Cela bloque 4 week-ends d'office ! »

Marc NOGARET : « Oui, mais l'esprit championnat des clubs c'est que tous les joueurs d'un club peuvent participer. Je sais que cela tombe pendant la chasse, mais il n'est pas possible d'étudier le calendrier de la chasse, de la pêche, de toutes autres manifestations. Il faut faire des choix »

Jean-René COUFFIGNAL : « Par rapport à l'ETD et à l'école de pétanque, est-ce que je peux présenter trois BF1 ? ».

Patrick BORIES : « Oui s'ils sont déjà initiateurs »

Jean-René COUFFIGNAL : « Ils ne le sont pas ».

Patrick BORIES : « Vous pouvez demander, à un BF1 externe, le temps de les former pour chapoter votre école de pétanque ».

Lucien BES (Ste Geneviève) : « Demande de confirmation des dates des phases finales concernant les CDC Open et Féminins ».

Marc NOGARET : « Les phases finales auront le 13 octobre 2019 et les finales le 20 octobre 2019 ».

Monique ARNAL (Sébazac) : « Peut-on jouer en CDC Seniors et en CDC Vétérans ? De plus, nous aimerions recevoir les équipes le même jour, ce serait plus facile »

Marc NOGARET : « Oui on peut jouer en senior ou en vétérans car ce ne sont pas les mêmes championnats. En ce qui concerne les réceptions, nous essayons d'écouter et d'accéder, quand on le peut à tous vos souhaits, à toutes vos demandes, mais ce n'est pas toujours facile car, par exemple, lorsque des clubs refusent de recevoir cela complique le fonctionnement des CDC. »

Robert LOURENCO (Le Gua) : « Pour les CDC, il soulève l'aspect financier concernant les réceptions ».

Marc NOGARET : « L'organisation d'une collation a, en effet, un coût financier mais je vous rappelle qu'elle n'est pas obligatoire mais, elle me semble, nécessaire car elle est un symbole important du maintien d'une certaine convivialité. Elle n'est pas imposée par les règlements départementaux ».

Philippe CASTAGNE (Belmont) : « Est-ce que les féminines qui ne participent pas aux CDC Féminins de leur club, peuvent jouer dans un CDC Open ? »

Marc NOGARET : « Suivant la réglementation actuelle, si le club a déjà inscrit une équipe féminine, les non inscrites dans cette équipe ne peuvent pas jouer dans une autre équipe OPEN, mais elles peuvent participer aux championnats des clubs vétérans si elles ont plus de 60 ans ». Un nouveau règlement doit nous parvenir avec, sûrement, des modifications à ce sujet. Donc à voir plus tard.

Jean-Michel RICARD (Cransac) : « Nous avons deux équipes engagées en CDC Open, une en 4^{ème} division et une en 2^{ème} division. Si l'année prochaine le club en n'inscrit qu'une, est-ce club qui choisit l'équipe maintenue ? »

Marc NOGARET : « Non, c'est l'équipe qui joue au plus haut niveau qui est maintenue. Le club ne choisit pas ».

Pascal POUILLES : « Par rapport à l'ETD, est-ce que les dates du dépôt des dossiers (initiateurs et éducateurs) pour 2019 sont connues ? »

Patrick BORIES : « Les dates sont encore à confirmer, car il y a une refonte de tous les diplômes et de leurs contenus. Les dates de formations sont nationales. L'information sera confirmée ultérieurement mais les demandes peuvent déjà être effectuées auprès du Comité ».

Pascal POUILLES : « Peut-on créer une association Promotion pétanque dédiée aux 7-77 ans ? »

Marc NOGARET : « Oui, tu peux me présenter ton projet, il faut une affiliation à la Fédération et des statuts. Une telle association, pourquoi pas ! Il y aurait des demandes, par exemple, pour des regroupements d'écoles de pétanque dans les districts, mais je te rappelle que les clubs sont déjà là et qu'ils sont censés promouvoir et développer notre discipline ».

Pascal POUILLES : « Il faudrait sensibiliser les présidents de clubs au problème de l'arbitrage. L'organisation d'un concours, c'est un peu un jour de fête, mais pas un concours de fête. Il faut soutenir les arbitres, 90 % des problèmes de discipline sont liés à l'alcool (appréciation personnelle). »

Emmanuel BARROSO (St Come) : « Il a demandé si le site fonctionnait, concernant la saisie des résultats des CDC ».

Gilles ENJALBERT : « Le site est déjà fonctionnel ».

Didier NAVARRO (Penchot) : « Concernant les saisies des résultats des CDC, l'an dernier, il fallait aller sur un lien, ce sera encore le cas ? »

Gilles ENJALBERT : « Il y a un onglet championnats et un onglet saisie, sur le site ».

Stéphanie BAYOL (Lunac) : « Est-ce que tout le monde a accès au site pour cette saisie ? »

Gilles ENJALBERT : « Oui, mais la version papier sera là pour confirmer dans un deuxième temps ».

David SOULIE (Pét.Decazevilloise) : « Il y a donc saisie informatique et feuilles de matchs par e-mail ? »

Gilles ENJALBERT : « Oui, il faut les deux, par mail ou par courrier pour la feuille de matchs »

Bernard AMALRIC (Délégué district St Affrique) : « Un arbitre national qui n'officie plus, jusqu'à quel âge peut-il arbitrer ? Est-ce qu'il est prévu une formation graphiqueurs ? »

Marc NOGARET : « Pour les arbitres nationaux de plus de 65 ans, il faut transmettre un certificat médical à la Fédération, il peut officier mais il ne peut plus être responsable d'un concours. S'il arrête au niveau National, il peut officier au niveau départemental, il doit alors, faire parvenir à la commission arbitrage départementale un certificat médical.

Fabienne VIGUIE : « Concernant les graphiqueurs, la Fédération va mettre en place, dès 2019, des modules de formations destinés à ces graphiqueurs, à partir d'un tronc commun à toutes les formations de manière à parler le même langage. Vous allez découvrir prochainement ces formations ».

Bernard AMALRIC : « Un complémentaire, en parallèle du championnat vétérans a été autorisé à Belmont. Est-ce que ce sera renouvelé ».

Marc NOGARET : « Cela a été fait dans le cadre de la coupe doublette vétérans qui n'est pas un championnat. Je l'ai autorisé car, j'étais présent, et je comprends aussi l'importance de garder des joueurs sur le site d'autant plus qu'ils avaient effectués un long déplacement pour jouer. On peut se poser à nouveau la question au Comité, ou en commission vétérans, et on vous apportera ensuite une réponse. »

José DUARTE (Drulhe) : « Est-ce que la Fédération fait quelque chose pour les jeunes arbitres ? ».

Fabienne VIGUIE : « Oui, elle a reconnue et récompensée les deux meilleurs jeunes arbitres UNSS qui étaient à Soustons en 2017, en les invitant à arbitrer le CDF des jeunes à Caen cette année. C'est un début mais la pétanque est rentrée dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et petit à petit cela nous ouvrira les portes pour de nouveaux arbitres, peut-être. ».

Marc NOGARET : « Je rappelle qu'il faut être motivé pour arbitrer et qu'il faudrait arriver à homogénéiser l'arbitrage. Il faut obligatoirement un jury sur toutes les compétitions avec un corps arbitral représenté. ».

Gérard LABAUME (Lapanouse) : « Qui est dans le jury ? Que peut-il faire face à l'alcool ? »

Francis PUJOL (Séverac) : « Faut-il être licencié au niveau d'un concours départemental, pour être dans le jury ? »

Francis PAGE (Naucelle) : « Peut-on refuser à une personne qui a bu, de jouer ? »

Guy PUJOL : « Le jury est obligatoire sur tous les concours, en nombre impair (3 ou 5).

Habituellement y sont présents, le responsable des arbitres, le délégué du concours, un membre du club qui connaît quand même un peu le règlement de la pétanque et qui sera présente sur tout le temps du concours (sans être joueur).

Marc NOGARET : « Concernant l'alcool, la Fédération va proposer que l'on puisse faire des contrôles d'alcoolémie mais nous sommes en attente des textes d'applications. Il faut rappeler que l'alcool est interdit sur tout site sportif et que le président du club, qui servirait des alcools forts en est le seul responsable puisqu'il déroge à la loi. »

* * * * *

ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES

Monsieur Vivian COUDERC, Maire-adjoint de Rieuepeyroux

« Je suis fier de vous recevoir à Rieuepeyroux pour la tenue de votre Assemblée Générale et j'espère que vous êtes bien installés. Rieuepeyroux est une commune rurale de 2000 habitants. Rieuepeyroux bénéficie d'un bourg centre dynamique, riche de 4 ou 5 PME qui génèrent de l'emploi, soit plus de 800 salariés sur la commune. Rieuepeyroux regroupe donc des commerçants, des entreprises et une 40aine d'associations. Un merci tout particulier à tous ceux qui s'occupent de la pétanque à Rieuepeyroux. La municipalité est aux côtés de l'association pétanque et toujours prête à la soutenir. D'ailleurs, par le passé déjà nous avons pu accueillir différentes manifestations et sommes prêts à en accueillir d'autres. Je vous souhaite une bonne réunion et un bon après-midi ! »

Monsieur Christian GRAMOND, représentant du CD 46

« Tout d'abord merci pour cette invitation. Le département du Lot est un département similaire à l'Aveyron et je suis toujours personnellement heureux de venir dans l'Aveyron. J'aurais d'ailleurs l'occasion d'y revenir, à Villefranche notamment pour le 1^{er} championnat d'Occitanie.

J'ai toutefois noté que l'Aveyron a un potentiel énorme en féminines avec beaucoup de féminines très jeunes et prometteuses telle que Camille AGRINIER qui je pense est le fruit du travail des écoles de pétanque. Les éducateurs font un travail remarquable. 24 équipes engagées au CDC, c'est vraiment très bien en plus !

Et puis l'Aveyron est un département organisateur ! vous avez des nationaux, des régionaux, un international !

Concernant les arbitres, un arbitre du Lot a commis une erreur et je m'en excuse, enfin, par rapport à la discipline, je pense qu'il faut être intransigeant !

Je vous remercie encore pour l'invitation et je vous dis à bientôt »

Monsieur Jean-François ANGLES, Président du CDOS

« Vous êtes un sport, avec des règles fédérales. Le président d'un club est responsable de tout ce qui se passe dans son club. Je fais allusion à l'alcool sur les jeux. C'est le Président du club qui est responsable ! Etre président, ce n'est pas un métier facile, il faut en avoir conscience !

La situation est grave !! Le CNDS pour 2019 ... il est mort de par l'adoption de la nouvelle loi des finances ! -30% pour l'Aveyron. Nous avons écrit aux élus afin d'intervenir. Seules 2 réponses. Une pétition est passée sur toute la France pour demander 400 000 M d'euros pour le sport en France et seulement 255 000 signatures !

Les JO sont l'occasion de mettre en exergue le sport dans une nation mais le ministère le voit différemment. C'est l'augmentation des sociétés commerciales sportives.

La nouvelle gouvernance va être un groupement d'intérêt des sports (30% Etat, 30% mouvement du sport, 30% collectivités territoriales et 10% les entreprises).

Concernant le haut niveau, le sport pour tous, la répartition se fera au niveau national. Les fédérations auront pour mission d'assumer un reversement de ces dotations au niveau départemental, au niveau de leurs organismes déconcentrés.

Au niveau financier, l'enveloppe du sport a baissé de - 350 millions au niveau national. On distingue : une partie pour la préparation des JO, une partie pour le haut niveau et une partie pour le sport pour tous soit 230 millions en France.

141 millions sont destinés aux Fédérations, charge à elles de répartir jusqu'aux clubs.

90 millions sont prévus pour les Comités régionaux et départementaux en fonction du PADT.

Qui va remplacer le CNDS ? il faut innover dans le fonctionnement pour s'ouvrir en dehors de la compétition. Les collectivités territoriales ont commencé avec les « city stades ». Il y a un travail à faire, rapprochez-vous d'eux.

Au niveau régional : Mise en place au Conseil Régional d'un plan citoyenneté.

Nous avons un budget pour aider les jeunes en difficulté, dans le cas d'une prise de licence par exemple...

Je vous remercie pour l'invitation, je ne vais pas être plus long mais je vous souhaite une bonne soirée et de bonnes fêtes ».

* * * * *

En clôturant ce Congrès, le Président invite tous les congressistes à un apéritif dinatoire et les remercie de leur participation.

La Secrétaire Générale



Fabienne VIGUIE

Le Président



Marc NOGARET

CNC Féminins, Vice-champion de France : Pét. Creissels



CRC Juniors/Cadets, champion de Ligue : Pét. Creissels



ANNEXES

- Récapitulatif des frais remboursés aux clubs, en 2018.
- Frais remboursés, suivant les championnats, aux joueurs et aux clubs pour la saison 2019.
- Autres frais remboursés et amendes.
- Calendrier ETD Jeunes 2019
- Réglementation sur les tenues.
- Réglementation sur les mutations.
- Organisation des CRC Occitanie
- Classement général seniors masculin et féminin 2018 et catégorisation pour la saison 2019.

RECAPITULATIF DES FRAIS REMBOURSES AUX CLUBS 2018

COMPETITIONS	Clubs aidés	Motifs	Montant
Coupe de l'Aveyron	Pét. Creissels	Vainqueur	140.00 €
	JP Capdenacoise	Finaliste	100.00 €
	Pét. Creissels	Organisateur	120.00 €
Coupe du Comité	PC Vailhourles/V/M	Vainqueur	140.00 €
	FP Le Gua	Finaliste	100.00 €
C.D.C. Séniors 1ère et 2ème et Fém. (cadres et 1/2)	Entraignes	Organisateur	360.00 €
C.D.C. Séniors 3ème et 4ème (cadres et 1/2)	Cassagnes-Begonhès	Organisateur	480.00 €
C.D.C. Séniors et Fém. (Finales)	Pét. Villefranche	Organisateur	300.00 €
C.D.C. Jeunes	Ecoles de Pét. Participantes	Déplacements, goûters et récomp.	1 191.00 €
C.D.C. Vétérans (1/8ème et 1/4))	Lunac	Organisateur	360.00 €
C.D.C. Vétérans (1/2 et finale)	St Come d'Olt	Organisateur	180.00 €
C.D.C. Jeu Provençal (1/2 et finale)	Rignac	Organisateur	60.00 €
C.R.C.Seniors	JP Capdenac	Aide aux frais	200.00 €
	Pét. Villefrancoise	Aide aux frais	200.00 €
	Le But du Monastère	Aide aux frais	200.00 €
C.R.C.Féminins	AP Espalion	Aide aux frais	200.00 €
	Sébazac PC		
	Quatre-Saisons PC		
C.R.C. Jeunes	Pét. Creissels (J/C)	Aide aux frais	100.00 €
	Marcel Rolland 4 Saisons (M/B)	Aide aux frais	100.00 €
C.R.C. Vétérans	PJ Millau	Aide aux frais	200.00 €
C.R.C. Jeu Provençal	Pét. Réquistanaise	Aide aux frais	100.00 €
C.N.C. F	Creissels	Aide aux frais	400.00 €
C.N.C. J	Creissels	Aide aux frais	400.00 €
Challenge Conseil Départemental (Qualif.)	PJ Millau	Goûter	48.25 €
	Rodez St Eloi	Goûter	jusqu'à 50 €

5 549.25 €

Suite aux dates des compétitions, ces aides versées peuvent se retrouver soit sur le budget 2018 soit sur le budget 2019, car elles sont versées une fois les compétitions terminées.

FRAIS REMBOURSES SUIVANT LES CHAMPIONNATS AUX JOUEURS OU AUX CLUBS

Championnats de France

Kilomètres	Repas	Hébergements	Habillement
0,20 € du km	18 €. Repas à midi pris en charge la veille si + 400kms	Pris en charge en totalité par le Comité et réservé par celui-ci	30 € par pantalon + haut fourni par le Comité

Championnats Régionaux

Kilomètres	Repas	Hébergements	Habillement
0,20 € du km	18 €	50 € par nuit (réservations par le joueur)	Tenue du club + bas identique + logo Comité

Coupes de l'Aveyron et du Comité

Récompenses	Réception des équipes (au club qui reçoit)
Club vainqueur : 140 € Club finaliste : 100 €	30 € par équipe pour la collation finale

Championnats des clubs

Récompenses	Réception des équipes (au club qui reçoit)	Défraiements	Habillement
Coupes et fanions	30 € par équipe pour la collation sur présentation de factures Finale CDC Jeunes : sur présentation de factures	CDC : pas de défraiement CDC Jeunes : paiement des déplacements des écoles de pétanque CRC Jeunes : 100 € (minimes/benjamins) 100 € (cadets/juniors) CRC Féminins : 200 € par équipe CRC Vétérans : 200 € par équipe CRC Seniors : 200 € par équipe CRC Jeu Provençal : 100 € par équipe CNC : 400 € par équipe	Tenues du club

Championnats Jeu Provençal : Pour les finales départementales et les qualificatifs régionaux doublettes et triplettes, une aide de 200 € sera octroyée au club organisateur, si celui-ci a respecté le cahier des charges de ces championnats.

Calendrier ETD JEUNES 2019

JANVIER		
1	sam 19-janv	1 ^{er} jour de formation BF1 # MONTAUBAN.
2	dim 20-janv	1 ^{er} journée du Championnat Départemental des Clubs JEUNES # SAINT-ELOI.
FEBVIER		
3	dim 10-févr	2 ^e journée du Championnat Départemental des Clubs JEUNES # SAINT-ELOI.
4	sam 16-févr	2 ^e jour de formation BF1 - MONTAUBAN.
MARS		
5	dim 03-mars	3 ^e journée du Championnat Départemental des Clubs JEUNES # SAINT-ELOI.
6	sam 09-mars	examen BF1 # MONTAUBAN.
7	sam 16-mars	formation TRONC COMMUN # LAPRIMAUBE.
AVRIL		
8	dim 21-avr	Championnat DEPARTEMENTAL TETE à TETE - JEUNES # FLAVIN.
9	lun 22-avr	CONCOURS JEUNES # MILLAU.
MAI		
10	sam 04-mai	examen initiateur # LAPRIMAUBE.
11	dim 05-mai	examen initiateur # LAPRIMAUBE.
12	dim 12-mai	Championnat DEPARTEMENTAL TRIPLETTES JEUNES # SAINT-BEAUZELY
13	dim 19-mai	Championnat DEPARTEMENTAL DOUBLETTES JEUNES # RIEUPEYROUX
14	dim 26-mai	FINALES Championnat Départemental des Clubs JEUNES # COOPERATEURS - MILLAU
JUIN		
15	sam 01-juin	Championnat OCCITANIE TRIPLETTES JEUNES # VILLEFRANCHE de ROUERQUE.
16	dim 02-juin	Championnat OCCITANIE TRIPLETTES JEUNES # VILLEFRANCHE de ROUERQUE.
17	sam 15-juin	Rattrapage INIT & BF1 # MONTAUBAN ? - INITIATEUR # ?
18	dim 23-juin	SELECTIONS DEPARTEMENTALES # (LA PRIMAUBE ?)
JUILLET		
AOUT		
19	jeu 15-août	CONCOURS JEUNES # MILLAU.
20	sam 24-août	Championnat de FRANCE TRIPLETTES JEUNES # NEVERS - 58.
21	dim 25-août	Championnat de FRANCE TRIPLETTES JEUNES # NEVERS - 58.
SEPTEMBRE		
22	21 & 22 -sept	Sélections Territoire MIDI-PYRENEES # MONTAUBAN
23	28 & 29 - sept	1/4 FINALE Championnat OCCITANIE des CLUBS JEUNES (4 zones) # 4 lieux à déterminer par l'ETR
OCTOBRE		
24	sam 05-oct	formation BF2 # lieu choisi par la DTN.
25	dim 06-oct	formation BF2 # lieu choisi par la DTN.
26	sam 12-oct	1/2 & FINALE Championnat OCCITANIE des CLUBS JEUNES # lieu à déterminer par l'ETR
27	19 & 20 -oct	Sélection OCCITANIE # MONTAUBAN.
NOVEMBRE		
28	sam 02-nov	examen BF2 # lieu choisi par la DTN.
29	dim 03-nov	examen BF2 # lieu choisi par la DTN.
30	dim 24-nov	QUALIFICATIF CHALLENGE Conseil Départemental AVEYRON # SAINT-ELOI & SAINT-AFFRIQUE
31	sam 30-nov	Rattrapage BF2 # lieu choisi par la DTN.
32	sam 30-nov	CONGRES # District de MILLAU.
DECEMBRE		
33	dim 01-déc	Rattrapage BF2 # lieu choisi par la DTN.
34	dim 08-déc	FINALE CHALLENGE Conseil Départemental AVEYRON # SAINT-ELOI.

Fériés et Vacances 2019

vacances hiver	24 février au 10 mars
vac. printemps	21 avril au 5 mai
lundi paques	lun 22-avr
fête du travail	mer 01-mai
armistice	mer 08-mai
ascension	jeu 30-mai
pont ascension	ven 31-mai
lundi pentecôte	lun 10-juin
fin école	sam 06-juil

UNIFORMITE DES TENUES

NIVEAU DE COMPETITION	TENUE OBLIGATOIRE		
	HAUT	BAS	LOGO
CONCOURS			
Départementaux	<i>compétence des comités départementaux</i>		
Régionaux	<i>compétence des comités régionaux</i>		
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiel	IDENTIQUE		
DEPARTEMENTAL			
Qualificatifs au Championnat Départemental	CLUB IDENTIQUE		
Championnat Départemental	CLUB		
Coupe de France départementale	CLUB		
Championnat Départemental des Clubs	CLUB		
REGIONAL			
Championnat Régional	CLUB OU DEPARTEMENT IDENTIQUE	IDENTIQUE	DEPARTEMENT ET/OU CLUB CLUB
Championnat Régional des Clubs	CLUB		
FRANCE			
Championnat de France	COMITE IDENTIQUE	IDENTIQUE	DEPARTEMENT OU REGION CLUB
Coupe de France (à partir des ZONES)	CLUB IDENTIQUE		
Championnat National des Clubs	CLUB		
Phase finale Championnat National des Clubs	CLUB		

OBLIGATIONS/ AUTORISATIONS/ INTERDICTIONS

NIVEAU DE COMPETITION	Jean	Pantalon	Vêtement troué, taggé, clouté, bariolé, rafistolé, coupé, déchiré, délavé	Short sportif ou survêtement sportif	Chaussures ou chaussures de sport fermées
CONCOURS					
Départementaux	AUTORISE	AUTORISE	INTERDIT	AUTORISE	OBLIGATOIRE
Régionaux					
Supra, Inter, Nationaux, Événementiel					
DEPARTEMENTAL					
Qualificatifs au Championnat Départemental	INTERDIT	AUTORISE	INTERDIT	AUTORISE	OBLIGATOIRE
Championnat Départemental					
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
REGIONAL					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
FRANCE					
Championnat de France	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France (à partir des ZONES)					
Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs					

NOTIONS DE HAUTS IDENTIQUES

Hauts de même couleurs et de même conception



AUTORISÉ

Manches de même couleur



AUTORISÉ

Haut de couleur différente



INTERDIT

Liseré différent



INTERDIT

Manches de couleurs différentes



INTERDIT

MARQUAGE - PUBLICITÉ

Position du LOGO identique sur les tenues



AUTORISÉ

3 publicités maximum, même différentes, aux mêmes emplacements, ou sans publicité



AUTORISÉ

LOGO manquant



INTERDIT

3 publicités maximum, emplacements différents



INTERDIT

NOTIONS DE BAS IDENTIQUES

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Couleur différente



INTERDIT

Couleur différente



INTERDIT



TENUES INTERDITES

Débardeurs, marceils, chemisiers sans manche



INTERDIT

Shorts de bain, jupe, robe, bermudas...



INTERDIT

Vêtements troués, délavés, cloutés, bariolés...



INTERDIT



Chaussures ouvertes, espadrilles, chaussons



INTERDIT



MUTATIONS

Congrès 2017

Désormais les mutations peuvent avoir lieu toute l'année à la condition de ne pas avoir renouvelé sa licence.

Les tarifs imposés par la Fédération sont :

- Mutation interne (changement de club dans le département) : 30 € pour les seniors, juniors et cadets dernière année
- Mutation externe (changement de club hors département) : 50 € pour les seniors, juniors et cadets dernière année
- Les années sabbatiques (sans prise de licence)
 - **mutation interne : gratuites il faudra malgré tout fournir un document concernant le dernier club quitté**
 - Mutation externe : payantes Triptyque fédéral a compléter

Ces documents sont à retirer au comité par le joueur



Comité Régional Occitanie CRC Open

- Le CRC Open est composé de 64 clubs répartis en 2 divisions (CRC 1 et CRC 2). Chaque division est composée de 4 groupes de 8 clubs. Ces groupes sont composés par des clubs appartenant aux 4 zones géographiques définies.
- Pour la première année, en 2019, chaque division comportera 14 clubs de la Commission Territoriale Languedoc Roussillon et 18 clubs de la Commission Territoriale Midi-Pyrénées.

Organisation

Chaque CRC se déroulera en 2 phases :

- Phase de groupes (toutes les équipes d'un même groupe se rencontrent)
- Phase finale (à élimination directe)

Dans la phase de groupes, afin d'éviter des déplacements trop importants, les équipes seront réparties dans des zones géographiques prédéfinies dans la mesure du possible, sinon elles seront affectées dans la zone limitrophe.

Chaque département de la région sera représenté par au moins une équipe dans chaque CRC.

Groupe A : zone verte (Ouest)

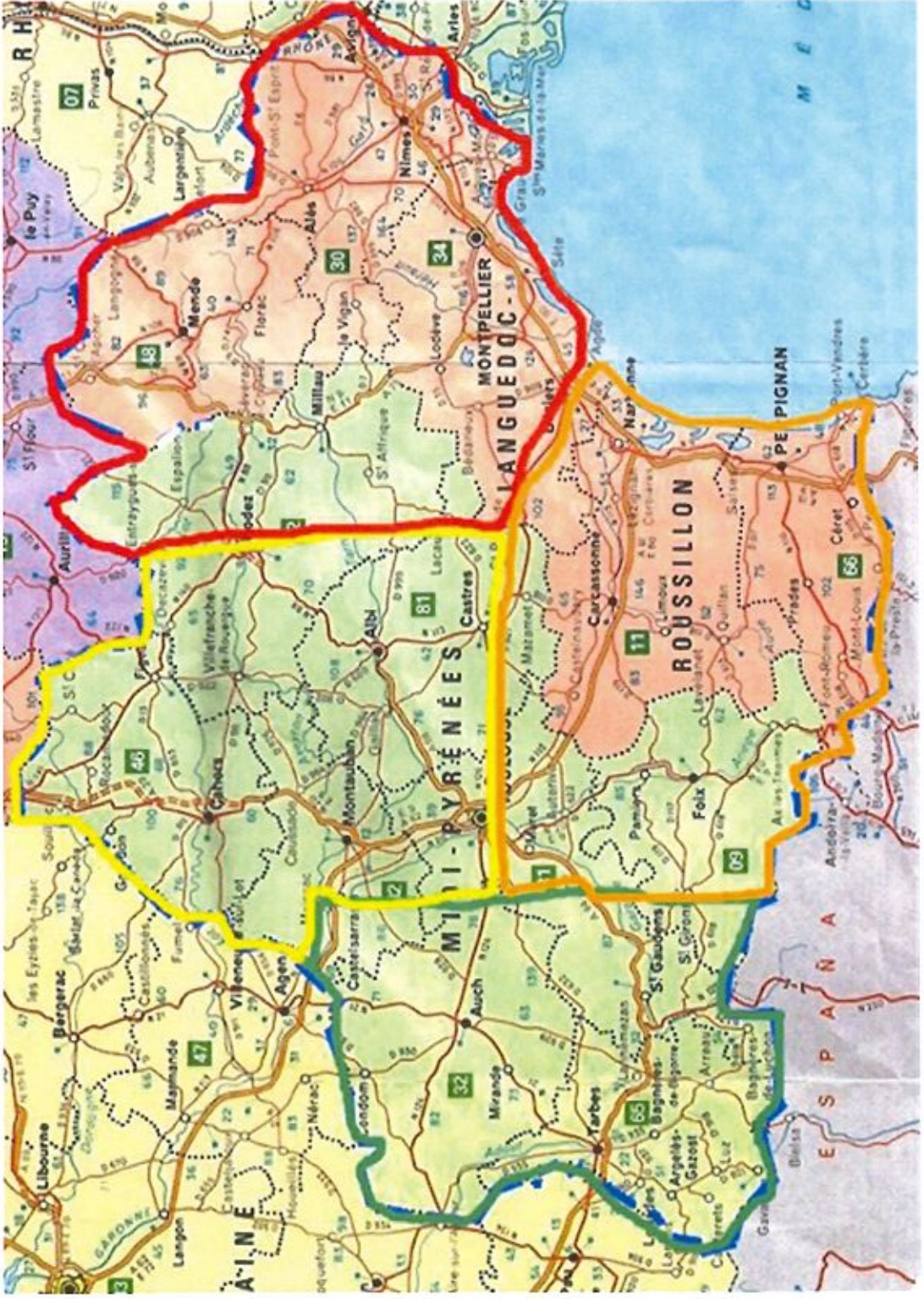
Groupe B : zone orange (Centre Sud)

Groupe C : zone jaune (Centre Nord)

Groupe D : zone rouge (Est)

- Pour le CRC 1
- Les 2 premiers de chaque groupe, soit 8 équipes, participent à cette phase finale qui se déroulera sur un week-end.
- Les rencontres des $\frac{1}{4}$ de finale opposeront par tirage au sort préétabli un premier de groupe à un second de groupe en évitant que 2 équipes issues du même groupe ne se rencontrent (voir annexe).
- Les rencontres de $\frac{1}{2}$ finale se feront par tirage au sort préétabli. Un match de classement aura lieu entre les perdants des $\frac{1}{2}$ finales. Le nombre de montées en CNC 3 sera celui alloué par la FFPJP.
- Pour le CRC 2
- Les premiers de chaque groupe, soit 4 équipes, participent à cette phase finale qui se déroulera sur un week-end.
- Les rencontres de $\frac{1}{2}$ finale se feront par tirage au sort préétabli.

CRC 2019





Comité Régional Occitanie CRC Féminin

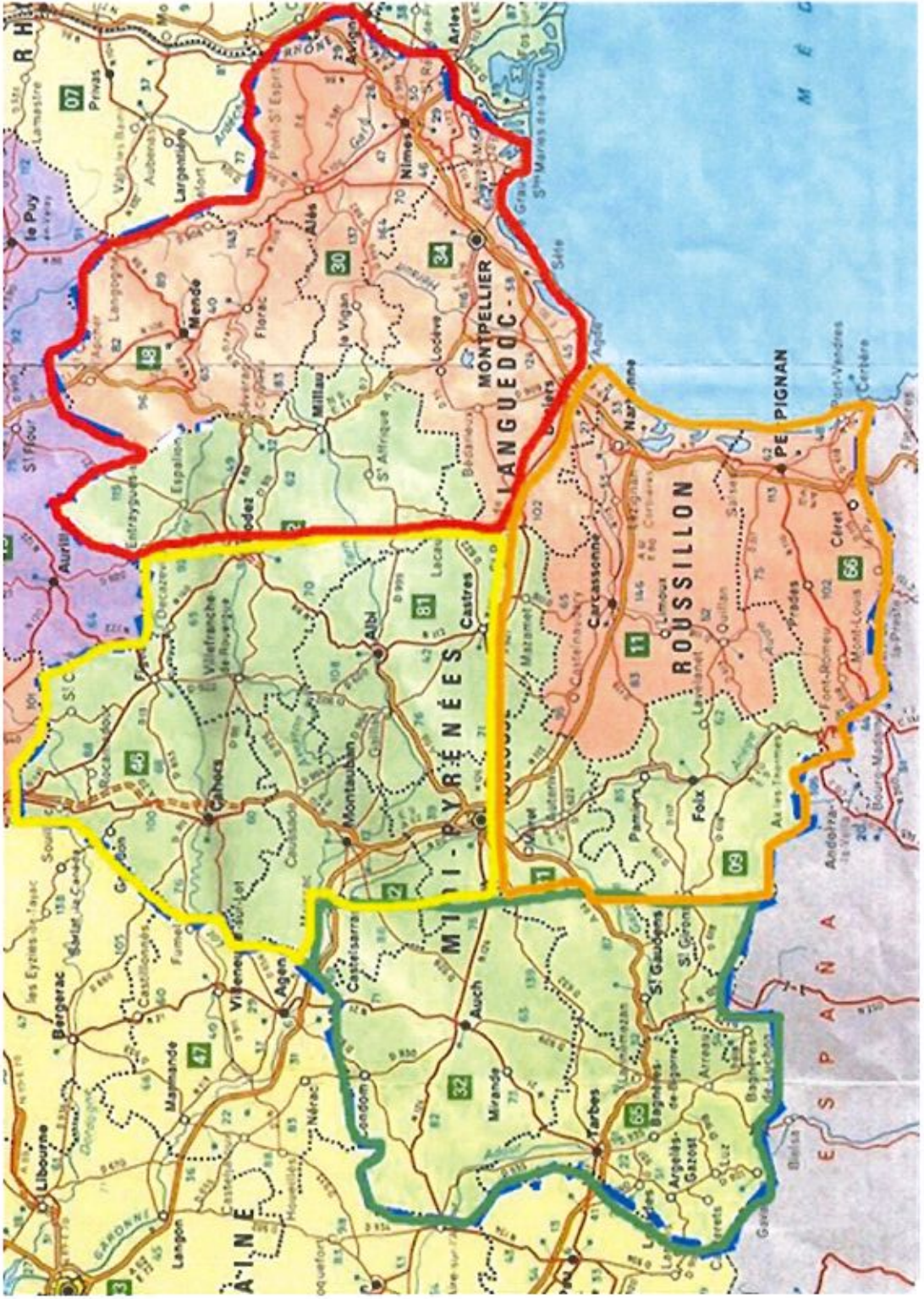
- Le CRC Féminin est composé de 32 clubs dans une division unique (CRC F). Cette division est composée de 4 groupes de 8 clubs. Ces groupes sont composés par des clubs appartenant aux 4 zones géographiques définies.
- Pour la première année, en 2019, chaque division comportera 14 clubs de la Commission Territoriale Languedoc Roussillon et 18 clubs de la Commission Territoriale Midi-Pyrénées

Les 2 premiers de chaque groupe, soit 8 équipes, participent à cette phase finale qui se déroulera sur un week-end.

Les rencontres des $\frac{1}{4}$ de finale opposeront par tirage au sort préétabli un premier de groupe à un second de groupe en évitant que 2 équipes issues du même groupe ne se rencontrent (voir annexe).

Les rencontres de $\frac{1}{2}$ finale se feront par tirage au sort préétabli. Un match de classement aura lieu entre les perdants des $\frac{1}{4}$ finales. Le nombre de montées en CNC F sera celui alloué par la FFPJP.

CRC 2019



CLASSEMENT ELITE SENIORS MASCULINS POUR SAISON 2019

N° licence	Noms	Prénoms	Points
01207388	AZEMA	Damien	146
01216432	BORIES	Thibaut	109
01203010	ALONSO	Jean-Louis	77
01208245	AIGOUY	David	73
01216377	CORCEIRO	Antoine	70
01216062	PAWLOWSKI	Nicolas	69
03024097	VANEL	Maxime	64
06006231	TOULI	Nourredine	64
01212692	CARCELES	Yohan	61
01203178	GAL	Patrick	58
01216811	GARCIA	Pascal	56
01201152	CHALIEZ	Marc	55
01207349	CAULET	Fabrice	55
01214777	PORTE	Romain	54
01209893	BOS	Patrick	52
01209653	PRADAYROL	Patrice	51
01214457	RATRIMSON	Zoëlo	50
01210649	CADENET	Mathieu	43
01212766	BORS	Yannick	43
01221231	ALBALADEJO	Nicolas	36
03421436	RODENAS	Julien	34
01216467	GUILHEM	Dorian	28
01219913	MONTEILLET	Romain	25
01202361	DONNET	JOEL	18
01211141	DULUCQ	Simon	17
01202108	SAINT ANTONIN	Franck	15
01214057	BESSOU	Aurélien	13
01218898	ALAUZET	Kévin	12
01217603	FAUVET	Quentin	9
01219661	PEYROT	Mathieu	8
01220233	GAUBERT	Daniel	8
01205713	MALIE	FREDERIC	6
03130376	BONNES	Christophe	6
01204225	ARMAND	Dominique	5
03422257	VARGAS	Gilbert	5
01218135	BOYER	Curtis	3

CLASSEMENT HONNEUR SENIORS MASCULINS POUR SAISON 2019

N° licence	Noms	Prénoms	Points	Cat.
01200864	LAGARDE	Christophe	47	H1
01217846	VALETTE	Florian	46	H1
01207119	REYNES	Jacques	45	H1
01209130	FERES	Thierry	45	H1
01217915	THERY	Dorian	43	H1
01201591	CORTINA	JOEL	40	H1
01200415	VEDRINES	Eric	38	H1
01200016	COSTES	Cyrille	36	H1
01212120	SANTOS	Samuel	36	H1
01206797	BALMES	Anthony	35	H1
01214336	VIVEN	Thierry	34	H1
01209446	SOLIGNAC	David	32	H1
04601718	DESTRUEL	Michel	32	H1
08129832	RIBET	Jacques	32	H1
01219005	ALMEIDA-MARTINS	Carlos	31	H1
01209156	ESPINASSE	Patrick	30	H1
06603083	BOIX	Christian	30	H1
01211119	MARROT	Guillaume	29	H1
01215506	RATRIMSON	Romain	29	H1
01219280	ALBINET	Melvyn	29	H1
06004860	THOMAS	Francis	29	H1
01201486	CONTRINO	Jean-Claude	28	H1
01207694	MEDINA	Jean-Marc	28	H1
01206785	CALDAS	SEBASTIEN	27	H1
01200069	SOUYRI	Dominique	26	H1
01201475	DUTRON	Anthony	26	H1
01215912	BREUGNOT	Romain	26	H1
01217622	DAUDE	Anthony	26	H1
01220100	PLONCARD	Jérôme	26	H1
01209686	ALBURQUERQUE	JOSE	25	H1
01209796	DURAND	Lionel	25	H1
01217942	DURAND	Vincent	25	H1
01200107	CARTAILLAC	Frédéric	24	H1
01206970	AUGUY	André	24	H1
01800595	PETIT	Laurent	24	H1
08122497	VIRALES	Anthony	23	H1
01200433	CARDOSO	Auguste	22	H1
01203339	PORTIER	Marc	22	H1
01207377	BUSCAYLET	FREDERIC	22	H1
01209650	HORTELANO	Didier	22	H1
01218391	BARNABE	Alexandre	22	H1
01220600	PETIT	Nathan	22	H1
01203755	ALBINET	Nicolas	21	H1
01201922	GRES	Hervé	20	H1
05105035	HERY	Frédéric	20	H1
01213296	CHARRIERE	Maxime	19	H1

01222026	ALMEIDA MARTINS	Mario	19	H1
01200250	ALARY	Elian	18	H1
01211732	PLISSON	Hubert	18	H1
01212786	NOYE	Jean	18	H1
01216576	KOWALSKI	Dariusz	18	H1
01216802	BOUSQUET	Victor	18	H1
01217259	LAGRIFFOULIERE	Simon	18	H1
04613563	PEYROT	Jérémy	18	H1
00200137	LEFEVRE	Nicolas	17	H1
01200132	GAYRAUD	Damien	17	H1
01204062	RECLUS	PHILIPPE	17	H1
01204214	MOURINO	Jérémy	17	H1
01209951	LEVRAEY	Jean	17	H1
01214450	RATRIMSON	Chantonio	17	H1
01214668	GUILHEM	Julien	17	H1
01217321	MICHEL	Pablo	17	H1
01218177	MONLOUBOU	Myronn	17	H1
01200666	ARCHIMBEAUD	Eric	16	H1
01209430	SOULIE	Jean - Luc	16	H1
01217008	VANDENBERG	Patrice	16	H1
01217335	BOURRILHON	Kévin	16	H1
01812795	YANG	Shoua	16	H1
01904981	DELL ANNA	Philippe	16	H1
04709503	RABANEL	Jean Pierre	16	H1
01200332	COSTES	Gérard	15	H1
01201357	DELTORT	Claude	15	H1
01202265	CARLES	JEROME	15	H1
01208952	MONTOYA	Florent	15	H1
01209480	MATHIEU	Etienne	15	H1
01210036	BALDY	Wilfried	15	H1
01213380	AZAIS	Damien	15	H1
01215085	JEAN	Joël	15	H1
01800812	HADJ	David	15	H1
04610127	MILON	Christophe	15	H1
09301196	BAYOL	Michel	15	H1
01200565	CAMPREDON	Patrick	14	H1
01205068	SOLIGNAC	PHILIPPE	14	H1
01209333	GONCALVES	Didier	14	H1
01209486	DELRIEU	Francis	14	H1
01209758	BAYO	Gaël	14	H1
01210970	VIGOUROUX	Patrick	14	H1
01215821	BLANC	Eric	14	H1
01201948	CIESIELKA	Pierre	13	H1
01202180	CASTAGNE	PHILIPPE	13	H1
01202559	FAUVET	Richard	13	H1
01202761	BONNEVIALLE	Benoît	13	H1
01204558	COUDERC	Jean-Claude	13	H1
01209684	ALARY	Bernard	13	H1
01209930	BONNEVIALE	Franck	13	H1
01209937	BORIES	Nicolas	13	H1

01210703	PORTAL	Grégory	13	H1
01215311	MAJOREL	David	13	H1
01217662	QUEMENEUR	Jérôme	13	H1
01218902	PETITFRERE	Guillaume	13	H1
01200100	BOUDES	Yannick	12	H1
01205056	CAILHOL	Lionel	12	H1
01206538	CAULET	Jean Pierre	12	H1
01206770	POUJADE	Rémi	12	H1
01208897	GUERRERO	Stéphane	12	H1
01209180	CROISET	Stéphane	12	H1
01211829	MARTY	Pascal	12	H1
01214844	ARLES	Nicolas	12	H1
01217439	CROISET	Mathias	12	H1
01218806	FABRE	Benoît	12	H1
03422522	BARNES	Guy	12	H1
01200118	DELRIEU	Christian	11	H1
01202909	VIGOUROUX	Douglas	11	H1
01207931	BRAS	Olivier	11	H1
01213288	DELAGNE	Benjamin	10	H1
01200636	DIAZ	Diégo	8	H1
01204262	CINQ	FRANCOIS	7	H1
01209664	MOLINES	Michel	7	H1
01213174	RAYNAL	Mikaël	7	H1
01214027	VIGOUROUX	Mike	7	H1
01208864	BESSIERE	Romain	5	H1
01203682	FALIPPOU	Jean-Claude	2	H1
01202717	COURTOIS	Eric	0	H1
01203015	TEIXEIRA	Manuel	0	H1
01203804	PEREZ	Raymond	0	H1
01204000	RICARD	Patrice	0	H1
01208325	DIAZ	Christophe	0	H1
01209414	MAQUIN	Michel	0	H1
01210897	LAUMOND	Thierry	0	H1
01211447	MENDES	Paul	0	H1
01213086	MARZIN	Stewe	0	H1
01213467	RAYNAL	Kévin	0	H1
01215823	SABATIER	Jérôme	0	H1
01221667	BERNET	Enzo	0	H1
04601683	JALIES	Richard	0	H1
01202997	SOULAGES	Michel	11	H2
01204354	BRUNEL	Christophe	11	H2
01207568	BOUSQUET	Gérard	11	H2
01209160	LLAVES	Manuel	11	H2
01202207	AUDOUARD	Laurent	10	H2
01209468	TRAVANCA	Abel	10	H2
01314066	GUILLAUMENC	Gilles	10	H2
01200297	POUJOL	Patrick	9	H2
01200863	POPLIN	Fabrice	9	H2
01209484	ROUALDES	Michel	9	H2
01216920	SERIEYE	Florian	9	H2

01218468	NAULEAU	Corentin	9	H2
01209002	LACAM	Alexis	8	H2
01216118	ALET	Olivier	8	H2
03404206	CULIE	Serge	8	H2
01201765	GUILHEM	Claude	7	H2
01204328	SERIEYE	Pascal	7	H2
01212833	BERNIE	Serge	7	H2
01201387	PIRES	Jean-Marie	6	H2
01208828	COMBES	Florent	6	H2
01201036	BOUSQUET	Jean-Luc	5	H2
01212797	PORTE	Jean-Luc	5	H2
01200199	VERLAGUET	Thierry	4	H2
01205804	BONNEVIALE	Christian	4	H2
03119103	RAFFIT	Jean-Marc	4	H2
03414369	COTTET-MOINE	Dominique	4	H2
01202596	REYNES	Jean-Claude	3	H2
01209142	MARTIN	G�rard	3	H2
01209941	MAS	Jean-Pierre	3	H2
08710707	RIGAL	Patrick	3	H2
01215516	GALANT	Thierry	2	H2
01200617	COUDERC	Jean-Marie	0	H2
01203234	ISSANCHOU	Herv�	0	H2
01203487	FABRE	Jacques	0	H2
01204732	LARTIGUE	Florent	0	H2
01206722	GRES	Christophe	0	H2
01208065	CARRATIER	Didier	0	H2
01209331	SALERNO	Nicolas	0	H2
01209706	COSTES	Robert	0	H2
01211335	VERDIER	Fabien	0	H2
01213738	REINARD	F�lix	0	H2
01213898	VAQUERIN	G�rard	0	H2
01214764	JAMAL-EDDINE	Zahir	0	H2
01215370	KARA	Hugues	0	H2
01215781	BOSC	Gaylord	0	H2
01216330	COURCHINOUX	Laurent	0	H2
01218614	PETIT	Christophe	0	H2
08207808	CAZELLES	Jean Claude	0	H2
01210595	PERIE	Cyrille	11	H3
01203683	MATOSSES	Gilles	10	H3
01204482	FIALKIN	Patrick	10	H3
01208464	ARTUS	Michel	10	H3
01217283	ALET	Christian	10	H3
01209690	AYER	Julien	9	H3
01212346	MONTFORT	Guy	9	H3
01214847	BONED	Guillaume	9	H3
01221207	DESTRUEL	Fr�d�ric	9	H3
08112475	RIBEIRINHA	Juan	9	H3
01217950	GARCIA	Anthony	8	H3
03436205	BERTRAND	Pierre-Marie	8	H3
01201057	COURSIERES	Pierre	7	H3

01203461	MARCILLAC	Jean-Philippe	7	H3
01207311	MAZARS	Romain	6	H3
01207942	MATHIEU	Didier	6	H3
08103779	MARTY	JOEL	6	H3
01201360	BUCCIERO	Mickaël	5	H3
01216344	CAMILLERI	Sylvain	5	H3
07514610	FRECHET	Jérôme	5	H3
01201170	CHALIEZ	Bernard	4	H3
01205069	TREMOLET	Laurent	4	H3
01209625	PANI	Bruno	4	H3
01217031	GOUDAL	Mathieu	4	H3
08123476	FABRE	Gérard	4	H3
01201414	COMBES	Charly	3	H3
01207571	ASTOUL	Thierry	3	H3
01208291	GARRIGUES	Marc	3	H3
01221270	KOZIAR	Gaël	3	H3
01500998	BERTUIT	Michel	3	H3
07501759	FERREIRA	Jacques	3	H3
01220956	DUPONT	Daniel	2	H3
01200163	PAILHES	Pierre Antoine	0	H3
01200870	CITERNESCHI	Bernard	0	H3
01201102	GRANIER	Marc	0	H3
01202576	MARTIN	Manuel	0	H3
01203007	BRU	Philippe	0	H3
01203159	LAFON	Christian	0	H3
01203907	LAURENS	André	0	H3
01204566	BUCZEK	Jean-Pierre	0	H3
01207078	BOYER	Lilian	0	H3
01208567	GOMEZ	Fabien	0	H3
01209478	MATHIEU	Tony	0	H3
01209793	POUILLES	Pascal	0	H3
01210576	KNOP	Daniel	0	H3
01213401	COEURVEILLE	MICKAEL	0	H3
01213689	MEALLET	Daniel	0	H3
01213857	AMAT	Henri	0	H3
01214320	NAVARRO	Eric	0	H3
01215084	DELMAS	Olivier	0	H3
01216393	GUILHEM	Michel	0	H3
01217168	COSTES	Jacques	0	H3
01217317	LAVABRE	Cédric	0	H3
01217413	GAU	Henri	0	H3
01217524	SOL	Quentin	0	H3
01219253	SOUYRIS	Aurélien	0	H3
01219519	DE OLIVEIRA	Manuel	0	H3
03448635	PAULET	Anthony	0	H3
04608265	DELMON	Jean	0	H3
08112268	VAYSSETTES	Jerome	0	H3
08201094	FOURCADE	Jean-Louis	0	H3
08600201	MORILLON	Laurent	0	H3

CLASSEMENT ELITE SENIORS FEMININES POUR SAISON 2019

01219718	AGRINIER	Camille	69
03208020	FOURNIE	Sophie	62
01212248	LEGRELLE-VEDRINES	Laure	59
01218335	COQUILLARD	Leïla	51
01216431	BORIES	Aurélie	43
01217440	CAREL	Doriane	42

CLASSEMENT HONNEUR SENIORS FEMININES POUR SAISON 2019

N° licence	Noms	Prénoms	Points	Cat.
01209891	BOS	Dominique	30	H1
01210392	CARCELES	Nelly	30	H1
01206445	GELIS	Anne	27	H1
01209175	MARCILHAC	Nelly	27	H1
01211545	POUGET	Carine	21	H1
01209787	ARLABOSSE	Nathalie	19	H1
01209674	RODES	Nathalie	17	H1
01220356	TCHIEKWA	Manulla	16	H1
03453853	GRIMONPONT	Caroline	16	H1
01215246	NOYE	Aurélie	15	H1
01212693	CARCELES	Aurélie	14	H1
01215182	LEONTE	Elodie	13	H1
08326234	BONNIVARD	Audrey	13	H1
01200252	ALARY - CALDAS	Christelle	12	H1
08128790	MALGOUYRES	Romane	12	H1
01201369	ROUQUAYROL	Valérie	8	H1
01215421	JULIEN	Marielle	8	H1
01218416	CRAMAREGEAS	Laurie	4	H2
01200771	PEGUES	Valérie	0	H2
01203161	BUJNA	Nathalie	0	H2
01219590	BONNEVIALE	Christine	0	H2
01213325	TERRISSE	Elodie	11	H3
01201467	ROMULUS	Véronique	7	H3
01209476	ARNAL	Monique	3	H3
01215833	BARREIROS	Inès	3	H3
01219277	COUDERC	Isabelle	3	H3
00217569	ORESVE	Sylvie	2	H3
01208854	MATHIEU	Corinne	2	H3
01206850	FALGUIERES	Sabine	0	H3
01215835	ROUALDES	Mégane	0	H3
01216078	BARBOSA	Nadine	0	H3
01216394	REYGASSE	Ghislaine	0	H3
05610231	IZARAR	Nathalie	0	H3



Quatre Saisons PC
1ère Division Séniors



La Pétanque Primauboise
2ème Division Séniors



St Geniez d'Olt
3ème Division Séniors



EP Saint Affrique
4ème Division Séniors



PJ Millau
CDC Vétérans 1ère Division



Fanny Drulhoise
CDC Vétérans 2ème Division



Pétanque Villefranchoise
CDC Vétérans 3ème Division



Pétanque Réquistanaise
CDC Jeu Provençal